

**Jean Pezet**

## **TU NE TUERAS PAS**

« Il est indispensable que tous les chrétiens apprennent la non-violence, car, suivant la doctrine classique de l'Église, il faut s'efforcer en principe et autant que possible de résoudre les conflits par des moyens de paix. Votre livre est un très beau témoignage »

Mgr René COSTE, Délégué Général Pax Christi France.

L'exigence du « Tu ne tueras pas » chez un chrétien de vingt ans lors du conflit algérien.

L'auteur : 54 ans, marié, cinq enfants.

Aide-soignant.

Mission de paix et d'aide humanitaire en ex-Yougoslavie.

« Recherche  
la Paix,  
poursuis-la ».  
psaume 34

© Jean Pezet 1994

## **« Tu ne tueras pas »**

### **Liminaire**

Durant la guerre d'Algérie j'ai refusé de prendre les armes. Les tribunaux militaires m'ont condamné par deux fois à dix-huit mois d'emprisonnement. Une détention effective de trois années dans plusieurs casernes et prisons françaises, pour objection de conscience.

Afin d'en faciliter la lecture j'ai limité la relation aux événements de la première période d'incarcération et du premier procès.

Trente ans ont passé : la mémoire a dû restituer nombre de dialogues épars et les contracter sur quelques lieux et intervenants seulement, mais en fidélité aux éléments recensés dans l'abondant courrier, les notes, la presse...

L'identité des personnes n'est mentionnée que lorsqu'il y a possibilité de vérification. Dans les autres cas, les dits rapportés le sont aussi honnêtement que le souvenir l'a permis...

Toutes sirènes hurlantes, le convoi traverse Paris en violant les feux.

Le printemps dernier j'effectuais également un voyage à la capitale pour participer à une session politique de jeunes centristes.

C'était l'avril soixante et j'avais vingt ans.

Quatorze mois après, le déplacement est bien moins plaisant : me voici enfermé, menotté à un autre prisonnier, dans le fourgon cellulaire qui me mène à la prison de Fresnes. Début du périple ce matin, à l'aube. Dans le train parti de Metz et transférant quarante détenus, les surveillants m'ont entravé les chevilles et lié le poignet à ce droit commun.

Il questionne :

- Tu en as pour combien ?
- En principe cinq ans...
- Moi aussi. Un casse. Et toi ?
- Je ne veux pas aller tuer en Algérie.
- Te faire tuer, plutôt...
- Il y a probablement de ça.

Terminus gare de l'Est. Les gardiens défont l'attache des pieds mais laissent les menottes et, deux par deux, les captifs descendent, accueillis par des CRS qui vont encadrer la colonne, mitraillette à la hanche. Il faut remonter toute la longueur des quais. Nous longeons une rame en partance dont les voyageurs sont agglutinés aux portières et fenêtres.

Un sentiment de honte m'envahit. Mais je garde le front levé. Je voudrais leur crier : « C'est pour vous que je suis traité ainsi ! Pour dénoncer la violence, la torture. Vous comprenez ? Je n'ai rien d'un voyou ! ».

La formation contourne à présent la bâtisse de la gare et débouche sur une placette où stationnent plusieurs véhicules grillagés. Des gardes mobiles tiennent la foule à bonne distance.

Les prisonniers sont répartis selon les destinations. Avec mon partenaire, je suis dirigé vers le fourgon bleu. D'autres nous suivent, en se tirant par les liens.

Au moment de gravir le marche-pied, j'aperçois deux enfants qui se sont faufiletés et me dévisagent avec candeur. A eux aussi je voudrais expliquer... Mais quoi ? Certainement que rentrés à la maison ils diront à leurs parents : « On a vu des bandits ! ».

Le camion pénètre maintenant dans l'allée de Fresnes et s'immobilise entre les hauts murs. On nous ôte les bracelets infamants. Direction le greffe. Le box d'attente est sombre et maculé de graffitis : « Frères, nous sommes là pour notre patrie, notre race. Nous sommes Algériens et le resterons. Vive l'Algérie, vive la liberté, vive l'indépendance ». Et ce cri en maints endroits gravé : « Je suis innocent ».

Je sens tout le drame humain de ces témoignages que le salpêtre désagrège et rend dérisoire. Le mien n'est-il pas aussi une plainte désespérée ? J'incruste mon empreinte : J.P. 2-6-61.

Fouille classique : « A poil ! Courbez-vous ! Toussez ! ». C'est une vexation qui marque. Vêtu du droguet gris ou marron, chacun rejoint sa cellule. « Retenez vos numéros, compris ? ». Je répète : « 246, division 3 ».

Dans ce quartier remis à neuf, la cellule est claire et la cuvette d'aisance en partie cachée par une murette basse. Cela change de Metz où les besoins s'effectuent dans une tinette et en pleine vue. O la promiscuité des premiers temps ! Après on s'y fait...

On m'a mis seul. Tant mieux. D'habitude il y a plusieurs taulards ensemble jusqu'à l'insupportable. Pour le moment, c'est autant de gagné.

Dix sept heures : l'œilleton se soulève, la gâche claque. Je présente la gamelle qu'on me remplit.

Trente minutes après, la porte s'entrebâille à nouveau et il faut sortir les habits dans le couloir, pour la nuit. Le bruit sec de deux tours de clef.

Enfin, en tête à tête avec soi même. S'étendre et ne plus voir personne. Pouvoir se défouler. Respirer. Rire. Regarder la photo de famille et de Christiane, la fiancée. S'apaiser. Apercevoir les rayons du soleil couchant quitter un à un les barreaux. Première ronde. Le judas s'ouvre. Le surveillant tombe son trousseau, dans un grand bruit métallique... Il fait chaud. L'eau du robinet a goût de javel tiède. Je vais encore une fois à la fenêtre pour occuper les trois mille six cents secondes de l'heure. Le temps s'arrête en prison...

Décidément le repos ne viendra pas de si tôt.

Il va falloir encore penser, ressasser les événements et motivations...

Sainte-Maxime, Var. C'est là que tout s'est précipité.

Après avoir résilié mon sursis « pour prendre position contre la guerre d'Algérie et refuser le service armé », je suis venu sur la côte, faire provision de liberté et de soleil.

J'entre dans une chapelle de front de mer. La pénombre de l'édifice, le présentoir du fond avec quelques revues, un titre dans « Panorama chrétien » de décembre 59 : « Les objecteurs de conscience, lâches ou martyrs ? ».

Je lis, sur plusieurs pages, les déclarations de diverses personnalités françaises. Et je découvre ainsi qu'il existe des gars de mon âge qui refusent le service militaire. Je ne suis pas seul. Mon idée n'est certainement pas aussi farfelue ni isolée que je la croyais. Pour la première fois je rencontre l'expression « objection de conscience ». Je ne la connaissais absolument pas mais m'y reconnais de suite. Je suis objecteur. C'est bien là ma propre position.

La plupart des intervenants ne sont pas tendres envers cette attitude. Un prélat surtout, Mgr Jean Rodhain, marqué par le long calvaire de sa Lorraine natale et très engagé dans la présence sacerdotale auprès des déportés et requis du S.T.O, corps et âme donné à l'œuvre caritative du Secours Catholique qu'il créa en 1946, Aumônier général des prisons : il qui pense que la charité la mieux adaptée à l'égard des objecteurs... c'est l'incarcération :

« ... Vous voulez profiter de la terre française : alors sachez vous battre pour elle. Ou bien vous ne voulez pas vous battre alors allez habiter un autre pays. Ce qu'il faut faire ? Nous sommes en France, appliquons la loi française... »

La floraison des objecteurs grandit par la complaisance de ceux qui n'ont pas le courage de parler net. L'objecteur au service militaire ira en prison ? Qu'il y aille ! Voilà la mesure que je préconise exactement. »

Un pasteur d'envergure, Marc Boegner, Président de la Fédération Protestante de France depuis 1929, particulièrement attaché à la théologie paulinienne d'obéissance à l'État mais protestataire acharné contre la déportation des Juifs, défenseur de la liberté de conscience chèrement acquise à la Réforme... dénie quant à lui tout crédit biblique à la position des objecteurs :

« L'objection de conscience ne me paraît pas confirmée par l'enseignement de la Parole de Dieu. Je ne la reconnais pas valablement fondée sur la révélation donnée dans l'Écriture Sainte ».

Je suis confondu et comblé dans ma quête. Non pas que j'y trouve encouragement à objecter, ce serait plutôt le contraire. Mais, si le sujet est ainsi disputé, c'est qu'il a de l'intérêt...

Je ne peux que m'agenouiller et rendre grâce d'un tel signe venu à point nommé.

Je vois également un article sur la non-violence où ma réflexion s'enrichit et, rentré chez moi, je me précipiterai chez les libraires pour découvrir que leurs rayons sont pratiquement dépourvus de traité en la matière.

J'aurais alors recours à la Bible afin de nourrir ma pensée, à commencer par les récits cruels du Premier Testament, qui me motiveront pour chercher la Face du Dieu de Paix.

Quelques temps après, Christiane et moi allons à Lourdes pour prier puis décider... Nous passons la nuit à la grotte et au matin disons « oui » ensemble à l'éventualité de la séparation et de la prison. Bien sûr que ce oui n'est point à l'emprisonnement lui-même, puisque nous ignorons tout d'une détention. Ni celui désinvolte à se quitter pour cinq années. Mais l'accord profond avec soi-même, dans un idéal commun de foi.

J'ai dit à Christiane : « Nous ne pourrons pas faire de gosse si je dois aller tuer ceux des autres ! » Cette parole l'a conquise et tout s'est mis en place dans son esprit et dans son cœur. Cependant il en coûte de voir le fiancé s'exposer...

Notre amour est né à nos 10 ans. Dès la première seconde où je l'ai aperçue j'ai prié au fond de mon être : « Seigneur, garde-la moi pour épouse ! ».

Aussi, à l'âge généreux de l'adolescence, attentif à l'appel au sacerdoce, j'hésite...

Le tiraillement me tient encore longtemps, où je me demande si vraiment je ne me refuse pas à Dieu.

A présent j'ai probablement la réponse : par mon engagement dans l'objection de conscience, je pense servir l'amour évangélique tout en gardant l'amour de ma fiancée.

Lourdes : c'est aussi le Pèlerinage Militaire. Le 15 juin 58, premier rassemblement international en l'année du centenaire des apparitions, je suis venu me recueillir au milieu des soldats, avec le souci de comprendre...

A la messe sur le parvis du Rosaire, l'Archevêque de Paris, Mgr Felin, Cardinal-Vicaire aux Armées, a lu le message du Pape Pie XII : « Chers fils, aimez vos patries respectives et servez-les, comme c'est votre devoir et le mouvement spontané de vos cœurs... »

Aimer et servir comment ? Dans la collusion entre l'Évangile et la violence institutionnalisée ? Peut-on concilier la recherche de la Paix et la mort que l'on est prêt à donner ? Que vaut cet amour de toutes les nations, lorsque, rentrés chez soi, l'attachement à sa patrie peut mener à la tuerie fratricide ?

Je vois bien les intentions positives des organisateurs, notamment du Père Besonbes, fondateur du pèlerinage dès 1945, mais cette obéissance inconditionnelle des soldats à leurs chefs me déchire...

Non, je ne pourrais jamais m'y résoudre. Quelle souffrance en moi, qui aime ces frères militaires et l'Église...

Christiane, toi étudiante dans la ville rose, moi claustré dans cette cellule de Fresnes : de quel droit ce gâchis de jeunesse ? Je désire de tout mon être la présence aimée. Seul le pas silencieux du gardien ponctue les heures de la ronde en une nuit interminable.

J'examine, me réjouis soudain puis rejette, ne sais plus très bien... le bien et le mal, l'erreur et la vérité. Là-bas, sur le sol algérien, au même moment, des camarades crapahutent, exposés à tous les dangers. N'est-il pas inconvenant que je me plaigne ? Je gamberge et m'introspecte jusqu'à la pointe de l'aube, me culpabilisant et craignant qu'au bout du compte l'attitude courageuse et honorable ne soit du côté des militaires.

Et pourtant, ce que j'ai reçu jusqu'à ce jour, dans la prière paisible, peut-il être mauvais maintenant que l'ardeur flanche ?

\* \*

Lorsque je me rends à la base aérienne d'Essey-les-Nancy, où je suis attendu pour le quinze novembre, je quitte mon domicile par un chemin peu passager afin de ne rencontrer personne. Que pourrais-je répondre si on me demandait où je vais ? En prison ? J'ai le comportement du coupable qui sait qu'aucun alibi ne sera reçu. Il est donc préférable de se taire.

Le silence, voilà six mois qu'il dure dans la famille. Le jeune frère est pensionnaire : c'est mieux pour son moral. Mon père ne parle presque plus depuis que j'ai annoncé mon intention d'être objecteur, sauf pour m'apostropher : « Tu n'es qu'un gamin ! ». Ma mère prend tous ses

repas tête baissée. Elle m'a tricoté un pull bleu, afin que je n'ai pas froid dans l'Est. Je lui ai dit, en la blessant involontairement : « Il me tiendra chaud en cellule ».

Toutes ces dernières années, mes parents auront débattu sans cesse du conflit algérien.

« Les colons ne savent que faire suer le burnous. L'armée y ajoute maintenant la torture ! » s'indigne régulièrement le père.

La lecture de journaux progressistes, dont « Témoignage Chrétien », alimente quotidiennement la discussion.

« Tu l'intoxiques avec ces idées », déplore la mère à l'adresse de l'époux. « Il faut faire reculer cette ignominie », rétorque ce dernier.

C'est lorsque j'ai indiqué que je me sentais personnellement concerné, qu'une chape de plomb est tombée sur la vie familiale. Il en est allé comme des vocations religieuses : nous prions que Dieu appelle, mais nous mettons rarement dans ce souhait notre progéniture. Sur le sacerdoce, précisément, c'est la position avouée de maman. Papa est moins entier et verrait bien, me semble-t-il, l'un de ces enfants dans les ordres... Aussi m'a-t-il suggéré : « Puisque tu penses de la sorte, entre au grand séminaire... ». J'ai bredouillé : « Mais justement, les prêtres ne refusent pas l'armée... ». J'ai ajouté, à voix encore plus faible : « Et puis, j'aime Christiane ».

La fiancée a pour sa part un grand père et des oncles qui ont fait carrière dans l'armée et la police. Son père dit au futur gendre : « Chez nous, tout le monde a accompli son devoir : je ne vois pas pourquoi tu t'en dispenserais ! ».

Quand je monte dans le bus, le frangin arrive et porte un mot du papa : « Fais la part des choses, la maison te reste ouverte, ta mère t'embrasse ».

Sur la route de la caserne je m'arrête au Bureau de Recrutement car je m'étonne que l'autorité militaire n'ait pas répondu à la lettre où je me déclare objecteur. L'entretien avec le Commandant va durer deux heures.

« Moi qui ai un fils et pourrais être votre père, je vous dis que... ». Combien de fois dans la vie l'on entend ce préambule ! Que de pères on se découvre. Et qui ne veulent que notre bien. C'est sûrement vrai.

Le Commandant m'explique qu'il ne peut rien avancer sur mon cas, qu'un bureau de recrutement est seulement un organe d'exécution et non de décision, que le dossier a été transmis à Essey et qu'il faut que je voie sur place... Mais si je change d'idée, ça arrangerait tout le monde.

Voyons, me dit-il, votre entêtement n'est pas sérieux ! Vos parents m'ont téléphoné que vous étiez un garçon fragile, idéaliste. Ils craignent beaucoup pour vous, vous savez. Si vous revenez sur votre attitude, je fais immédiatement le nécessaire pour que vous n'ayez aucun ennui. On passe l'éponge. Je fais annuler votre courrier. Personne ne saura rien. Il vous faut être un soldat exemplaire. Vous servirez utilement dans le rang. On a besoin de gars comme vous. Alors ?

L'invitation me plaît. Etre utile pour autrui, servir, c'est un mot de passe qui a la faculté d'ouvrir mon cœur. Mais je réponds : Je ne veux pas risquer de tuer...

- Ou d'y passer !

Cette réplique, je devrais la subir souvent, je le pressens. Elle me taraude, comme une évidence. Qui aime la mort ? Qui peut nier la force positive de l'instinct de conservation ?

Je précise ma position : Mon Commandant, j'accepte le combat, mais par d'autres moyens...

- Je comprends que vous préférez ne pas aller au casse-pipe !

- Ce n'est pas simple. La conscience, confrontée au meurtre...

- C'est ça la guerre ! Et votre honneur ? Dans la poche ! Et votre avenir, votre carrière : brisé !

Vous y pensez ?

- C'est ça aussi le choix...
  - Vous délirez. Vous voulez jouer les martyrs.
  - Non, je ne veux pas que les autres soient martyrisés.
  - Vous les laissez assassiner en ne les défendant pas !
  - C'est exact, en apparence. Mais un mal peut-il en justifier un autre ?
  - Oh ! la fin et les moyens, refrain connu.
  - Oui, l'arbre est dans la graine...
  - C'est du Gandhi ça ?
  - Probablement.
  - Vous vous dites non-violent, quoi.
  - Je ne sais pas trop ce qu'est la non-violence. Je me sens plutôt violent. C'est ce qui apparente le plus l'homme ordinaire que je suis au Mahatma.
  - Pardon ?
  - Oui, il n'était pas commode à vivre, dit-on, notamment avec sa femme...
  - Vous ne vous prenez pas pour n'importe qui !
  - J'ai parlé de mes faiblesses...
  - Un violent... non violent ?
  - On ne lutte que contre ce qu'on connaît bien en soi et qui nous dérange.
  - Du baratin de psy. Faites votre service militaire comme tout le monde. Vous verrez que vos scrupules passeront lorsque le copain se sera fait châtrer à côté de vous : vous aurez alors moins de raisonnement.
  - C'est sûr. Aussi je ne veux pas me mettre dans cette situation d'être emporté par la haine et la vengeance.
  - Toujours au-dessus de la mêlée. Moi les mains propres, aux autres la boue.
  - Si on me dit de torturer en Algérie ?
  - Mais on ne torture pas ! C'est de la propagande communiste !
  - Si, on torture, tout le monde le sait...
  - Sauf moi. Allez, rejoignez votre corps d'affectation et envoyez-moi des nouvelles. Vous me plaisez. Vous serez un bon soldat, sur qui les chefs pourront compter.
- Sergent, reconduisez ce jeune homme à la grille. Bonne chance.

Je recevrai de mes parents, quelques jours plus tard, copie de l'essentiel d'une lettre que l'aumônier du Bureau de Recrutement leur a envoyé : Votre fils a vu le Commandant, mais celui-ci ne peut se permettre aucune initiative. Vous pourrez lui représenter qu'en désobéissant il ferait le jeu des marxistes qui eux, par tactique ne sont plus actuellement objecteurs, mais savent habilement se servir des autres pour arriver à leurs fins.

Certainement que sera proposé à Jean une affectation dans l'infirmerie parachutée. Quasi-généralement, devant la peur du saut, beaucoup préfèrent rentrer dans le rang, etc...

Certes, me dis-je, le saut dans le vide peut demander un courage qui n'est pas à la portée de tous. Mais vouloir régler le problème de l'objection en mettant en balance le poids d'un drame intérieur et cet engagement viril, c'est faire bien peu cas de la conscience.



Les camions militaires attendent les nouveaux incorporés à la gare de Nancy pour les conduire jusqu'à la Base d'Essey. Il est six heures. Le voyage de nuit a été pénible, debout ou allongés dans les couloirs du train.

A présent les G.M.C. roulent en rase campagne. Les langues se délient. Je lance à la cantonade que j'ai fait ma préparation militaire lorsque j'étais sursitaire et obtenu le diplôme de mécanicien avion, sans en avoir jamais approché un. Cela me donne onze jours de perne supplémentaire... La chance ! disent les copains.

Collation chaude et installation dans la chambrée.

Ce matin, à dix heures, Bureau de sélection : Votre nom, métier ?

- Pezet Jean, aide-soignant. Je dois vous indiquer que je me suis déclaré objecteur de conscience.

Le lieutenant quitte la feuille des yeux et me regarde sévèrement : Vos raisons ?

- Religieuses.

- Témoin de Jéhovah, bien sûr...

- Non, catholique.

Le gradé se lève en repoussant sa chaise et dit : C'est nouveau ça. Si les catho s'y mettent ! Voyez-vous, moi qui suis officier, je connais le problème et croyez que je vous parle d'homme à homme, pas en militariste... Voilà quinze ans que je suis à l'armée et j'en ai connu des objecteurs : ils sont allés en prison, pour très longtemps, puis libérés ils n'ont rien donné de bon...

Je réponds, après quelques instants d'hésitation : Voilà plus d'un an que j'y réfléchis. Je maintiens ma position.

- Le moment n'est pas très favorable. Dans dix ans, c'est ma conviction profonde, il n'y aura plus de guerre dans le monde par crainte d'une conflagration atomique. Mais actuellement, rien n'est possible dans notre société... Alors soyez soldat-infirmier, vous n'irez pas au combat et tout s'arrangera. Je ferai annuler vos déclarations et votre dossier sera vierge.

- Je maintiens.

- Mais infirmier-militaire... ?

- Infirmier civil oui, en Algérie. Pas militaire.

- Bon. Sergent écrivez : objecteur de conscience.

Puis, se tournant à nouveau vers moi : Le bureau est ouvert jusqu'à ce soir, si vous changez d'idée revenez.

Repos, ainsi que le lendemain matin. Le troisième jour c'est la prise d'habit. Je me retrouve en pantalon, blouson, calot, bleu-marine de la tête aux chevilles... sans avoir même protesté. J'aime l'uniforme. Depuis toujours. On va bien voir. Puisque l'officier est au courant, attendons. Je suis trop content, en vérité, de connaître la vie du troufion en compagnie d'instruction. Sports et marches, dur-dur, nombreuses inspections de chambrée et de paquetage, tenue de combat, plus vite ! recommencez !

Longues stations dehors, dans le froid vif de novembre.

Cours : certains instructeurs super, mais d'autres... les pauvres ! La plus grande partie de la journée : ennui. Aujourd'hui, tondu comme moine. Gros rires avec les copains. Je ne suis pas en reste pour amuser la galerie. Peut-être même j'en rajoute, afin de démontrer que celui qui va faire scandale était bien des leurs...

L'aumônier militaire Pol, grand, corpulent, décoré, fonceur comme un bulldozer et fort en

gueule, nous accueille en nous mitraillant à pleines poignées de bonbons acidulés. Messe. Environ quatre cents participants sur les deux mille de la Base. On prie aujourd'hui « Pour la Paix en Algérie et afin qu'on reparte du régiment meilleur qu'on y est entré ».

Dans le hall, certains prennent des revues et journaux mis à disposition. Je suis heureux de retrouver « La Croix » que je lis habituellement. « Témoignage Chrétien » est proscrit et son directeur, Georges Montaron, inculpé...

En fait, j'aimerais assez cette ambiance de camaraderie, de caractères qui se frottent et de discipline. Mais je sais que je suis là pour autre chose.

Au quinzième jour arrive la goutte qui va faire déborder le vase. La section est au fort. Allongé au sol, il faut viser des cibles à formes humaines, au cœur. J'ai conscience que je tiens l'arme qui tue l'homme. Là encore je m'applique, voulant prouver que l'objecteur peut être aussi bon tireur qu'un autre. Ce qui se révèle vrai.

A la sortie du fort, les gars se taisent, s'appuient au mur de béton et allument une cigarette. Dans ce silence chargé de gravité, je réalise bien que nous venons de fait un acte contre-nature. Je constate qu'il y a plus que moi qui éprouve l'inhumanité de devoir supprimer autrui... même sur silhouette de carton...

Soudain Michel, jeune artiste peintre de la butte Montmartre, mon meilleur ami, se détache du groupe et explose nerveusement : Non, je ne reviendrai pas au tir ! Je ne suis pas un tueur !

Je n'ai parlé à absolument personne, ni dans la chambrée ni lors de conversations amicales au Foyer, de mon propre conflit de conscience, même pas à Michel. Car je pensais, à tort ou à raison, que c'est une réflexion qu'il faut avoir mûrie longtemps avant de pouvoir la porter et la mettre en action. Volontairement je n'ai pas inquiété mes camarades. J'ai seulement échangé des généralités sur la guerre d'Algérie avec un autre copain qui est séminariste.

Et que ce soit justement Michel, le plus proche de moi par l'amitié, qui se révèle d'une pareille sensibilité, me bouleverse. L'affinité, dès les premiers jours, n'était donc pas que de pur hasard ? On se devine et s'attire...

Il n'est plus question pour moi de tergiverser davantage. Le compromis deviendrait compromission. En revenant à la chambrée je préviens mon sergent : Je suis objecteur de conscience, les officiers le savent, ils ont mon dossier. Avertis-les que je ne garde pas plus longtemps l'uniforme.

- Je sais ce que c'est. Tu vas aller en taule et moi je ne t'y enverrai pas, parce que tu es un bon copain. Ne me demande pas de rapporter à l'adjudant, je ne le ferai pas ! Tu risques de passer toute ta vie derrière les barreaux...

- Non, cinq ans maximum.

- Mais ne te mets pas sous ce marteau pilon, tu seras écrasé. Songe à ta fiancée... Moi aussi je vais me marier.

- C'est justement parce que je pense à elle... Il faut que je puisse la regarder en face.

- Et si on la violait, tu ne tuerais pas ton agresseur ? Pour sauvegarder tes principes ? Lui as-tu demandé ce qu'elle penserait d'un tel amour de ta part ? Tu laisserais violer ta fillette, ta sœur, ta mère ? Au nom de tes convictions ? Réfléchis encore. Moi je ne bouge pas...

Le coup est juste mais rude. J'assume et lui dis : Je suis déterminé. Je n'irai pas au réfectoire tant que je n'aurai pas rencontré un officier. En attendant je vais sur mon lit.

- Viens au self. Ce soir on verra...

- Non, je te remercie. Ne te sens point responsable. C'est moi qui fais ce choix. Pas toi.

Je reste allongé tout l'après-midi et m'abstiens également de manger au repas du soir. Le lendemain matin, je saute le petit déjeuner et, une heure après, le sergent conduit auprès de moi

l'adjudant de compagnie, afin de me convaincre. Peine perdue. Je maintiens mon refus et mon jeûne.

A quatorze heures, l'adjudant me mène au capitaine et ce dernier au commandant : On t'a tripoté dans un coin de couloir et c'est pour cela que tu ne veux pas continuer d'être soldat ? dit l'officier gouailleur.

- Mais j'ai signalé, il y a plusieurs semaines, que je suis objecteur...

Le commandant ne comprend pas ou plutôt ne veut rien entendre : Je vous ordonne de rejoindre votre section !

- Non, je ne le peux pas.

- Rompez !

Je me couche à nouveau. les camarades maintenant savent : Pourquoi ne nous as-tu rien dit ? me demandent certains...

C'est deux jours après que je suis introduit chez le lieutenant-colonel. Nous parlons durant les quatre heures de la matinée.

Moi, entreprend-il, j'ai aussi un fils généreux comme vous. Avec votre idéal vous pouvez faire beaucoup de bien.

- Oui, mais je ne veux pas prendre un fusil.

- Vous l'avez fait cette semaine à l'entraînement et vous avez effectué quinze jours de classe : bien noté partout. Si vous vouliez vraiment être objecteur, comme vous le prétendez, vous n'auriez pas accepté tout ceci. En fait vous n'êtes pas fixé. Vous changez d'idée comme ça vous arrange. Ça s'appelle de l'instabilité.

- Non, j'attendais qu'on me convoque... Si vous croyez que c'est facile de savoir se comporter à vingt ans face à toute une hiérarchie militaire...

-Vous obéissez et tout est facile. Regardez vos camarades, ils ne font pas toutes ces manières.

- Peut-être qu'ils ne sont pas inquiets autant que moi. Il ne m'est pas possible de tirer sur un homme...

- Oui, je vois, vous voulez que ce soit les autres qui vous défendent.

- Je ne sais plus...

- Si, moi je sais que votre conviction est profonde et respectable. Mais, dans l'état actuel de notre civilisation, il n'est pas admissible de se soustraire au devoir national de défense du pays.

L'erreur d'analyse vient du fait que l'on parle de guerre juste ou injuste : cela n'est que propagande pour inciter les peuples en guerre à forcer la victoire. Mais ça n'a aucune valeur philosophique, car la guerre reste toujours la guerre. Elle est la légalisation du crime et de la loi de la force, pour la défense d'intérêts que chaque adversaire estime légitimes tout en niant ceux de l'autre...

- C'est bien ce que je soutiens.

- En cela vous êtes dans le vrai, mais vous et moi-même, votre colonel, nous appartient-il pour autant de juger tout seul de la légitimité ou de l'illégitimité du conflit algérien ? Devons-nous quitter l'uniforme ? Ce serait la négation même de la notion de collectivité et de pouvoir légal.

- Mais...

- Non, écoutez encore ceci : si vous aviez des proches égorgés comme dans certaines familles françaises d'Algérie, torturés atrocement comme l'ont été les femmes et les enfants par des rebelles algériens, votre optique serait probablement différente. Ces familles françaises sont-elles des coupables expiant leurs crimes ? Pas du tout, à moins qu'on ne les accuse du crime collectif de colonialisme. Eh bien, sachez que ledit colonialisme a permis à l'Algérie anarchique de 1830, alors peuplée d'un petit million d'indigènes de devenir un pays moderne de dix millions d'habitants !

Approuvez-vous le choix arbitraire de ces rebelles qui immolent des victimes expiatoires par la torture ? Qu'en dites-vous ?

- En effet, lorsqu'on est atteint dans sa propre chair, on est privé de raison pour mesurer l'état du conflit...

- Non, lorsqu'on est impliqué dans sa chair, alors on sait de quoi l'on parle. Autrement, c'est rêve altruiste et laisser faire !

- Ça peut être aveuglement aussi...

- Comme ça l'est pour vous, qui ne raisonnez que de votre tour d'ivoire. Mais le commandement militaire qui voit sur le terrain et rend compte aux gouvernants pour exécuter leurs décisions, sait apprécier la situation d'ensemble. Cela dépasse le jugement de l'individu. Se croire le droit d'avoir raison contre toute la collectivité ou ces dirigeants, au point de se soustraire au devoir commun, c'est ou naïf ou présomptueux !

Je vous mets les yeux en face des trous. Je trouve lamentable, en effet, qu'au vingtième siècle les armées soient encore nécessaires. Mais la terre est ce qu'elle est, et elle porte ce germe morbide. Il y a encore peu de siècles, les hommes se défonçaient le crâne à la massue et, maintenant, c'est vrai hélas, on en est à la puissance de l'arme atomique...

Mais avez-vous entendu parler de la polémologie qui recherche les causes des guerres ? Elle nous apprend que depuis le début des temps les conflits ont toujours existé. L'homme est fait pour la guerre. Et il demande à Dieu sa bénédiction. A celle de 14-18, le Sacré-Cœur sur les drapeaux devait assurer la défaite de l'ennemi. En 39-45 il en était de même... dans l'esprit des Allemands avec leur « Gott mit uns : Dieu avec nous », inscrit sur leurs ceinturons...

La guerre détruit et construit, révèle les lâches et fabrique les héros.

C'est ainsi. Et vous voudriez mettre votre doigt pour arrêter le train de l'histoire ? Et le péché originel, qu'en faites-vous ? On n'est plus au paradis ! Il reviendra peut-être...

- Si nous y travaillons. L'Évangile nous y invite...

- L'Église n'a jamais condamné le service militaire, et ne croyez pas qu'on puisse réaliser du jour au lendemain la loi du Christ. Je vous admire de vouloir donner votre vie pour concrétiser cet espoir, mais je vous plains aussi beaucoup de ne pas vivre les pieds sur terre et de rejeter le devoir, certes désagréable, mais non infamant de protéger sa patrie.

Ce que vous refusez, je vais vous le dire : c'est le mal du monde et l'épreuve que Dieu met sur votre route par ce mal qu'est la guerre.

- Mais Dieu ne veut pas ce mal. Il est même absolument contre !

- Il ne le veut pas, Il ne le fait pas : Il le permet.

- Il ne donne pas la permission au mal mais la liberté à l'homme...

- C'est bien ce que je vous dis. Il faut lutter contre le mal et non point lui tourner le dos.

- Lutter contre le mal, mais pas contre l'homme qui fait ce mal. Ne réduisons pas l'être humain à sa faute.

- Oui, théorie, comment voulez-vous séparer les deux ? Il faut bien lutter contre l'action subversive !

- Pas de n'importe quelle manière, sinon vous la multipliez. Vousensemencez encore plus de rébellion...

- Vous avez une autre solution ?

- Pratiquer la justice avant que l'injustice ne dégénère en conflit.

- Il y aura toujours des guerres, laisse entendre le Christ dans l'évangile de Matthieu 24,5 ...

- Probablement, mais ça n'implique pas que les chrétiens doivent y participer.

- Et le centurion dont le Seigneur a donné la foi en exemple ?

- Le texte ne dit rien de plus, ni s'il est resté un exact soldat des armées romaines, ni s'il a démissionné... La foi fait son chemin en chacun.

- De toute façon, pour vous, il n'a pu que rendre les armes ?
- Non, je ne sais vraiment pas. Peut-être a-t-il été un meilleur officier ?
- Ah, vous le reconnaissez. On peut être officier et chrétien... Dites-moi encore : Jésus brandissant le fouet contre les marchands du Temple, vous sautez ce passage à pieds joints ?
- La question est classique. Les traducteurs discutent pour savoir si Jésus a frappé seulement le bétail ou aussi les hommes.
- Vous noyez le poisson...
- Quelle que soit la réponse, l'attitude de violence est en effet caractérisée. Mais, paradoxalement, ce Dieu qui enseigne la non-violence a le droit à la violence, car il est le seul juste, contrairement à l'homme qui est pécheur et ne peut donc juger son semblable avec équité et user de violence à son égard.
- Vous coupez les cheveux en quatre...
- En vérité, Dieu exerce ce droit contre Lui-même à la croix, victime innocente, afin d'épargner l'homme.
- C'est Jésus qui a commandé aux disciples de prendre des épées ?
- Oui, certainement pour leur enseigner, par le paradoxe et sur le vif de la situation, l'exigence de non-violence : « Remets ton épée au fourreau, celui qui se sert du glaive périra par le glaive ».
- Et vous en déduisez qu'on ne peut donc porter les armes ?
- Tertullien, Père de l'Église du II<sup>e</sup> siècle écrivait : « En désarmant Pierre, le Seigneur a désarmé tous les soldats »...
- Donner sa vie, à l'exemple de Jésus, c'est ce que j'ai reçu pour moi, dès ma jeunesse, lorsque j'ai songé à la carrière militaire : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ». En somme... c'est mon idéal d'officier...
- C'est le mien aussi, évidemment. Mais au risque de vous offenser, je relèverai que Jésus parle de donner sa vie et non de la prendre au prochain...
- On peut tendre sa joue gauche après la droite, mais point celle d'autrui !
- Ça mérite d'être creusé...
- Vous maintenez tout de même qu'on peut être militaire et chrétien ?
- Je pense, comme le dit la Parole, qu'il y a plusieurs demeures dans la maison du Père et qu'Il nous aime tous.
- Vous biaisez.
- Je sais ce que Dieu dit dans ma conscience. Je ne connais pas ce qu'il dépose dans la vôtre. Vous me jugez parce que vous êtes le chef. Mais moi je ne vous juge pas.
- C'est facile de dire cela.
- Non. Je vous respecte assez...
- Je fais mon devoir, un point c'est tout. Et vous êtes bien jeune pour avoir toutes ces idées arrêtées sur le monde... Il vous manque d'avoir vécu dans les pays colonisés, comme j'y ai servi durant plusieurs années, pour réaliser qu'ils ne sont nullement les Européens que vous croyez. L'indépendance est un leurre. C'est à l'interdépendance qu'il faut travailler. Vous me comprenez ?
- Pas trop. Je suis un peu saoul...
- Point lorsqu'il s'agit de me servir votre théologie. A propos, vous ne vous étendez pas beaucoup sur cette violence dans l'Ancien Testament ?
- Elle est bien présente et scandalise d'autant plus qu'elle est commandée par le Seigneur.
- Vous le reconnaissez ! Mais vous avez encore une explication, bien sûr !
- Un essai tout au moins. Il semble que les Israélites cernaient Adonaï par anthropomorphisme, c'est à dire qu'ils projetaient leur propre pensée sur Dieu. Ainsi ils ne pouvaient concevoir, en leur temps, un Dieu autrement que Chef de guerre. « Le Seigneur est un puissant guerrier ! », dit la Thora.

- Qui engloutit les armées de Pharaon dans la mer Rouge pour sauver son peuple... C'est une image.

- Il est prétendu en effet que ce récit relève de la légende. Ce n'est pas sûr. La Tradition Juive dit dans le Talmud, évidemment de façon non-dogmatique, car il s'agit d'un recueil d'opinions diverses, que lorsque les eaux engloutissent les soldats lancés à la poursuite des Hébreux, Dieu interdit à ses anges de chanter « car ses enfants les Égyptiens sont noyés ». Le Cantique de Moïse dans la nuit pascale de nos églises, devrait être supprimé ou au moins expliqué...

- Ah ! vous voulez refaire la liturgie.

- Non, je proteste contre des textes livrés à l'assemblée sans discernement suffisant. Ils secrètent parfaitement la révolte contre Dieu, l'athéisme...

- Comme vous y allez, bon père. Cette violence, dont vous tendez à disculper Dieu, est pourtant au cœur même des guerres dites théocratiques ?

- Ce vécu violent s'ouvre progressivement, par l'enseignement des Prophètes, à des comportements non-violents. Le récit historique de la vie du peuple hébreu fait apparaître une éthique en gestation, laquelle trouve son accomplissement dans la Parole de Jésus.

- Ainsi, l'Église est le nouvel Israël ?

- Attention à ce que l'on met sous cette notion, car elle a dressé les chrétiens contre les Juifs, dans un antijudaïsme qui est allé jusqu'à accuser le peuple israélite de déicide.

Maintenant l'Église regrette cette accusation. D'une part Israël reste toujours l'enfant de la promesse, car Dieu ne se repent jamais de son appel, et, d'autre part, Saint Paul nous dit de ne pas faire les malins, car ce ne sont point les chrétiens qui portent la racine mais c'est la racine judaïque qui nourrit le christianisme.

Nous aurions tellement intérêt à mettre notre foi chrétienne à l'école de Jésus le Juif et de Marie la Juive.

- Les Juifs rejettent tous les peuples et surtout ceux de la chrétienté...

- Non pas, mais nous avons des démarches à faire à leur égard. Les chrétiens devraient se repentir de leur antisémitisme séculaire. Et ensuite accueillir les Juifs dans la richesse du « Shalom » biblique.

Le Shalom inclut tous les domaines de la vie dont, bien sûr, le refus de la violence. Le Juif, en fait, a horreur de la guerre, même si les événements du « retour », avec la difficulté à reconnaître une patrie aux Palestiniens, pourrait laisser croire le contraire.

- Cependant, la violence-mère... depuis les temps reculés de l'histoire...

- Ce peuple a découvert sur lui le sceau du Seigneur et il a répondu à l'appel divin en se déclarant combattant de Dieu, Lui accordant l'initiative des affrontements et l'honneur des victoires.

Et, effectivement, Adonaï est présent au sein même des guerres du Premier Testament qui nous choquent tant.

- Dieu épouse l'histoire des hommes...

-Jusqu'en ce qu'elle a d'insupportable à nos yeux... Il accepte d'assumer la paternité des guerres.

- Il se laisse compromettre par son peuple...

- En endossant cette violence, l'Éternel ne la sacralise pas : elle est une concession provisoire aux mœurs de l'époque... dans l'attente de la maturation d'Israël...

- Ouf ! vous avez terminé ? Je vous confie que j'ai des amis prêtres et qu'ils ne m'ont jamais expliqué tout cela.

- L'intelligence de la foi et le questionnement de la modernité ne peut pas se contenter de silence et d'obéissance. Le chrétien veut connaître son Dieu : s'il découvre le même que les idoles, despotiques et cruelles, il n'en veut heureusement pas ! Le Dieu d'amour c'est tout autrement, ou plutôt le Tout-Autre.

- Les protestants vous diraient qu'il ne faut pas déplacer un seul iota de la Parole...

- Oui, ils ont parfaitement raison. Mais saisissons bien que si Dieu est Parole pour l'homme, l'homme prête sa parole à Dieu pour dire ce qu'il a compris de Lui. Dieu parle le langage du peuple qu'Il conduit en habitant l'événement au quotidien. « Le Seigneur des armées », armées des hommes et des anges, nous est présenté comme violent, mais nous savons qu'Il nous ouvre à la non-violence en son Fils.

- Vous êtes sûr que l'Église va jusque là, ou bien vous théologisez pour votre propre compte, selon ce qui vous arrange ?

- Nous devons, mon Colonel, nous ouvrir continuellement à l'intelligence des Écritures. Ce qui est vrai pour le christianisme l'est également pour le judaïsme : Israël doit, aujourd'hui comme hier, corriger inlassablement l'idée qu'il se fait d'Adonaï.

- Et son attitude envers les musulmans ?

- Il y a un seul Père et une seule terre pour Ismaël et Israël.

Un sionisme qui ne rendrait pas justice aux Palestiniens se fermerait à l'intuition même des Prophètes d'Israël : « Un temps viendra où nous pactiserons... avec tous nos ennemis, car Dieu est l'allié de tous les peuples ».

- Vous raisonnez et allez chercher bien loin...

- Mais, monsieur, ce sont des choses passionnantes... qui vous empêchent de faire la guerre...

- Qui vous a appris ?

- De tant assaillir le cœur de Dieu avec désespérance jusqu'au blasphème, nous en recevons grâces et lumières. Il veut que nous insistions dans notre demande, non qu'Il ne la connaisse, mais notre désir de l'aimer doit d'être éprouvé jusqu'à la souffrance des larmes.

- Pourquoi Dieu est-Il si compliqué et ne se laisse-t-Il pas trouver plus simplement ?

- Le domaine spirituel se comprend... spirituellement. C'est pour cela que l'Évangile est folie et qu'il faut s'approcher de Dieu en toute disponibilité et humilité.

- Avouez qu'il y a des passages révoltants et qui donnent envie de refermer la Bible, comme celui-ci que je vous cite approximativement : Ainsi parle le Dieu d'Israël, prenez votre épée, tuez, qui son frère, qui son ami, qui son proche ! Empalez les chefs à la face du soleil !

- Il y a aussi un autre texte du même genre : Dieu frappa les enfants premiers-nés car éternel est son amour ! Les petits enfants seront écrasés, les femmes enceintes éventrées...

- C'est horrible.

- On prétend que ça a lieu aujourd'hui en certains endroits d'Algérie : ventres des mères ouverts et nouveau-nés fracassés contre les murs...

- L'homme est un barbare. C'est pourquoi il faut une armée pour nous défendre !

- Si c'est là votre conclusion, mon Colonel, vous risquez d'ajouter encore plus à la barbarie.

- Mais que faire ?

- Il faut voir que l'homme est capable aussi de retournement sur lui-même. Dans le Premier Testament il y a des prémices étonnantes de non-violence. Le cas du roi David, par exemple. Il est grand devant le Seigneur, bien qu'il préside aux entreprises guerrières...

- Ah, j'apprécie que vous souligniez une fois encore que le service des armées n'exclut pas de la proximité de Dieu...

- Ce David, chef de guerre, ne recule point devant l'assassinat de son officier Urie, pour s'approprier sa femme... Ce n'est pas en ces actes, bien sûr, qu'il est grand devant Adonaï... Mais, alors qu'il est revêtu de l'onction royale, il ne prendra pas le pouvoir de force contre Saül qui trône indûment et tente de le tuer à maintes reprises. C'est de Dieu qu'il doit recevoir la justice à l'égard des usurpateurs ainsi que du peuple dont il attend patiemment l'appel pour régner. Lorsque David a la possibilité de se saisir de Saül et de le tuer, il l'épargne et pleure au moment où cet adversaire meurt au combat.

- Mais n'est-il pas dit que Dieu ne permit pas à David de construire le Temple parce qu'il avait

versé trop de sang ?

- Oui, cela sera donné à son fils Salomon, en vertu de sa sagesse. Connaissez-vous cet autre texte relatif à l'exemption militaire ?

Si un homme a choisi une fiancée et ne l'a pas encore épousée qu'il s'en aille chez lui de peur qu'il ne meure au combat et qu'un autre n'épouse la fiancée ! Y-a-t-il un homme qui a peur ? Qu'il s'en retourne chez lui et ne fasse pas fondre le courage de ses frères !

- Je vous vois venir : vous me suggérez de vous exempter !

- Pas du tout. j'ai dit cela parce qu'il est intéressant de ne pas ignorer cette pratique ancienne.

- Vous êtes un bavard. Certes captivant. Mais je ne suis ni votre confesseur ni votre directeur de conscience. Mon devoir est de vous faire comprendre ce matin qu'à l'exemple des 700 000 français actuellement sous les drapeaux, vous ne pouvez pas refuser de servir en Algérie sous peine de lâcheté, quelles que soient vos nobles idées personnelles...

Si vous acceptez de revenir sur votre position vous aurez droit à l'estime de tous. Sinon, votre obstination sera de la vanité. Ne perdez pas vos jeunes années pour une idéologie en porte à faux. Je vous donne un conseil de père, pratique et terre à terre, humain. Ne jouez pas à l'ange. On ricanerait derrière vous. Entrez dans le rang. Vous vous consacrerez à des tâches de réconciliation : enseignement, reconstruction de douars détruits, opposition aux débordements éventuels de la torture... Tout cela serait mieux que l'abstention...

- En fait, vous me proposez d'aller m'opposer aux copains et aux chefs à qui il peut arriver de détruire et de torturer ?

- Ne me coupez pas. La prison, malgré les inconvénients qu'elle comporterait, serait la solution de facilité, un refus de la voie d'épreuve que Dieu met devant vous comme à tout citoyen français. Votre sincérité vous sauverait peut-être du péché de présomption, mais un peu comme la vue de l'arbre qui vous cache la forêt.

- Je n'ignore pas cela. Ce qui me manque le plus c'est de ne pouvoir faire comme les copains... de suivre le même chemin, solidaire d'eux jusqu'au combat...

- Vous voyez bien ! Vous pouvez à la rigueur refuser de vous défendre vous-même, mais on ne laisse pas sans défense les amis, la famille, l'épouse, les enfants. La force empêche souvent le déchaînement d'une plus grande violence. Encore faut-il que cette force existe, de telle manière que la violence en soit assez impressionnée pour ne pas oser se déchaîner. Ce ne sont pas les armées qui décident des guerres et, les supprimer, hors d'un désarmement général universellement consenti, c'est refuser la force qui permettrait de faire hésiter, de combattre peut-être, ceux qui ne désarment pas. Ce désarmement n'est pas possible pour le moment. Il faut convaincre le monde avant de refuser le service militaire. Si l'Église compose avec le service armé, c'est qu'elle reconnaît, en dépit des positions de principe et de morale chrétienne, qu'il reste indispensable.

Ne vous prenez donc pas pour un théologien. Il y aura plus de mérite et de vérité à abandonner votre position qu'à une recherche spectaculaire et cabotine de la persécution. Vous serez ainsi reconnaissant à vos aînés qui ont assuré votre liberté d'aujourd'hui. S'ils avaient refusé de combattre, l'hitlérisme serait maître du monde, les Juifs tous exterminés, les Russes asservis et les Français pareillement. Oui ou non ?

- Certainement... Mais j'ai sans cesse en ma tête la parole du Christ : « Les chefs des nations commandent en maîtres. Qu'il n'en soit pas ainsi parmi vous »...

- Écoutez, l'objection de conscience ne réussira pas d'un coup de baguette magique ce que deux mille ans de christianisme n'ont pu réaliser malgré la grâce de Dieu accordée à ses saints. Nous portons le militarisme forcé comme une tare congénitale de l'humanité. Je crains hélas, qu'il n'en soit ainsi jusqu'à la fin du monde...



Le lieutenant-colonel regarde par la fenêtre un long moment, puis se retourne vers moi. Ses yeux sont embués, et il demande : Vous ne croyez surtout pas que j'ai un intérêt quelconque à vous faire changer d'avis ?

- Non, mon colonel.

- Alors, vous l'acceptez cet uniforme ?

Je souscris, en fait, à bien des arguments de l'officier et en suis ébranlé : sa sagesse repose sur l'expérience adulte et la mienne n'est sûrement qu'idéalisme...

J'ouvre la bouche pour dire « oui ».

C'est un « non » qui vient, calme, assuré. J'ai voulu répondre affirmativement et j'ai bien senti, physiquement, les lettres qui se changeaient à mes lèvres...

Est-ce que je restitue un non si longtemps emmagasiné en ma pensée que je ne peux m'en départir ?

Il est presque midi. Le lieutenant-colonel me fait placer dans les locaux disciplinaires. Je dois remettre à la sentinelle les lacets des brodequins et la ceinture du treillis.

Dans le silence et la pénombre, je songe maintenant que c'est probablement Dieu qui a mis ce refus dans ma bouche, point à mon insu ou par viol, mais pour pallier la confusion d'un moment. L'action, il faut la continuer et, peut-être, par cette manifestation, le Seigneur m'y indique-t-Il sa présence ?

Les pensées de l'âme ne peuvent se discerner et se dire aisément. Tantôt elle sont à la traîne de Dieu, tantôt elles Le devancent. Souvent on croit recevoir de Lui et ce sont nos propres désirs qu'on met en avant... Mais, en cette situation, j'ai l'impression que Dieu vient d'agir.

A quatorze heures, la garde me conduit au bureau du Colonel commandant la Base, jouxtant celui du Lieutenant-Colonel.

- Soldat, dit-il avec véhémence, j'ai pris connaissance de votre entêtement ! Je vous pose une seule question : Avez-vous pensé aux pleurs de votre mère et de votre fiancée ?

Je comprends la manœuvre d'attendrissement, certes de bonne guerre et somme toute très humaine. Je rétorque spontanément, selon le débordement de mon cœur : je pense aux larmes de toutes les mères et de toutes les fiancées qui ont leurs gars en Algérie.

- Insolent ! Vous osez me répondre ainsi ! Passez à côté !

La sentinelle me fait entrer dans la pièce du matin. Le Lieutenant-Colonel est assis derrière ses dossiers. En arc de cercle, six militaires de tous grades, dont mon sergent. Au milieu sur une chaise, un uniforme impeccablement repassé. Le Colonel entre à son tour. Tous se mettent au garde-à-vous. Le Lieutenant-Colonel s'avance :

-Soldat Pezet, je vous ordonne de revêtir la tenue militaire !

- Mais, mon Colonel, je vous ai expliqué ce matin...

Je saisis un clin d'œil presque imperceptible de l'officier et comprends que je participe à un rituel.

L'ordre est réitéré, auquel je réponds : Non, mon Colonel.

Je l'entends une troisième fois et m'exprime de même.

-Vous êtes tous témoins ! crie le Colonel. Signez votre refus d'obéissance !

Je signe. Tous les militaires présents pareillement. L'étape ultime est franchie. Je suis véritablement objecteur de conscience, promis à la prison.

Lorsqu'on m'enferme à nouveau, le Lieutenant-Colonel me dit à voix basse : Tant que vous serez sur la Base, je peux faire annuler votre décision. Ce n'est pas moi qui viendrai à vous, faites-moi appeler.

Quelle ardeur pour me sauver de moi-même...

Puni, je dois dormir sur une planche, privé de matelas. Mon cachot est un couloir sans vitre à l'imposte de la porte et au hublot en vis à vis : le vent glacial du début décembre me réveille vers une heure du matin. Heureusement on m'a laissé ma capote et je m'y pelotonne en terminant la nuit dans l'angle le plus protégé. Pour uriner, une boîte à conserve. Inutile de taper à la porte, nulle sentinelle n'apparaît entre vingt heures et le jus du matin...

Après quinze jours de ce régime d'isolement, on me joint à la dizaine d'autres taulards, dans une pièce assez grande dont un bas flanc en bois tient presque toute la surface et sur lequel il y a tout de même des paillasses et des couvertures.

Le jour, poubelles et nettoyage sur toute la Base, et parfois corvée de charbon à la gare où il faut décharger à la fourche de profonds wagons. Mon dos n'y tient plus, mais il n'y a aucune autre solution. Si, une... La proposition du Lieutenant-Colonel. Il n'en est pas question !

En ce moment, au repos sur le grabat, je repasse en ma tête la rencontre heureuse et inattendue de ce matin. Lors du ramassage des ordures, mes camarades d'ex-chambrée m'ont coincé derrière une porte en éclatant de rire. Pour la surprise c'en était une. « Tu sais, on parle de toi sur la Base et il y en a qui t'apprécient ». Et ils me bourrent les poches du treillis de canettes de bière et de sandwiches. Mais la question revient à nouveau comme un reproche à peine voilé : Pourquoi ne nous as-tu rien dit ?

Je demande : Où est passé Michel ?

- Il s'est assagi...

La sentinelle tire le verrou : Je dois t'emmener auprès de l'aumônier, chausse-toi.

Le Père Pol attaque d'emblée, décorations en avant et, à son habitude, verbe haut. Bourrade de coups de poing amicaux : Il paraît que tu ne veux pas faire d'enfant à ta femme ?

- Qui vous a dit ça ?

- Elle me l'a écrit.

- Ça m'étonnerait. A moi, elle n'écrit pas. Ou bien on retient mes lettres et vous les lisez ?

- Qu'est-ce que tu insinues, que je suis malhonnête ? Elle m'a écrit et demande de tes nouvelles parce qu'elle ne reçoit rien de toi !

- C'est que mon courrier est arrêté. Je lui écris tous les trois ou quatre jours...

- Bref, tu es de ce midi cathare, pays de l'hérésie, où la procréation est un péché... Mais sache que le rêve de toute jeune fille est de devenir mère. Tu réalises qu'avec la prison tu la privas pour longtemps d'un foyer ? Penses-tu qu'elle pourra t'attendre ?

Le cœur a mal. Comment un homme de Dieu peut-il ainsi user de procédés qu'il pense probablement clairvoyants, mais qui sont en fait plus que contestables ?

En plus, tu es antimilitariste et anarchiste, ajoute le prêtre.

- Ni l'un, ni l'autre. Je suis d'accord pour servir dans la société et j'apprécie tout militaire sincère.

J'ai conscience, en fait, que sur ce dernier point je ne suis pas aussi sûr de moi que je le prétends. Ainsi, lorsque dimanche dernier j'ai été extrait des locaux disciplinaires et conduit à la messe, je me suis retrouvé agenouillé, à la communion, auprès du Colonel qui me tient enfermé.

Je me disais, sans aucune nuance : c'est lui qui a raison ou bien c'est moi ! Le Seigneur n'est pas divisé en Lui-même. Il doit produire en ceux qui reçoivent l'Eucharistie les mêmes sentiments ! Alors ?

Alors je ne comprenais pas très bien.

L'aumônier poursuit : Tu es donc Prophète ?

- Si cela veut dire que je suis au-dessus des autres et qu'eux ne sont pas concernés, je refuse cette étiquette. C'est chaque chrétien qui doit l'être.

- Mais voyons, tu te veux plus papiste que notre bon Pape Jean, qui a été aumônier militaire, comme je le suis moi, et son prédécesseur Pie XII qui, en Pontife fort avisé, a confirmé le droit de guerre en légitime défense.

- Jean XXIII vient de déclarer qu'à l'ère atomique la guerre ne peut être le moyen d'obtenir la justice. De toute façon, tuer est tuer. Il n'y a jamais eu de juste guerre malgré ce qu'a pu en décrire Thomas d'Aquin. Il n'est pas possible d'enfreindre le « Tu ne tueras point ».

- L'enseignement donné au Moyen-Age par saint Thomas était en progrès sur le passé. Et le commandement du Sinaï ne condamne que le meurtre privé, non la légitime défense au combat. Saint Augustin l'a bien défini, dès le V<sup>e</sup> siècle !

- Mais le Christ demande d'aimer les ennemis ?

- C'est encore en morale domestique, à l'intérieur de la nation : aimer le samaritain par exemple, mais non pas le pays qui vous déclare la guerre. Là, même si c'est très regrettable, on peut, on doit tuer !

- Et lorsque c'est nous qui attaquons ?

- Il y a l'État qui décide et l'Église le respecte dans ce domaine qui lui est propre.

- Écoutez Père, j'ai sous le coude cette parole de saint Cyprien que je fais mienne, car pour moi le meurtre privé et le meurtre à la guerre c'est tout un : « Le monde ruisselle de sang et il appelle homicide un crime quand les individus le commettent, mais une vertu glorieuse quand il est commis au nom de l'État ». Cet Évêque du III<sup>e</sup> siècle ajoute : « Il n'est pas permis aux chrétiens de tuer. Il est interdit à des innocents de faire périr des coupables ».

- Eh bien, d'autres saints te diront exactement le contraire ! Saint Martin, saint Maurice...

- Ah non, pas ceux-là ! Ils ont pris les armes puis ont désobéi à l'autorité.

- Et Jeanne d'Arc...

- Elle pourrait être la patronne des objecteurs.

- Comment cela ?

- On dit qu'elle pleurait à la veille des batailles et priait Dieu de ne point porter de coups mortels. Elle ne frappait jamais du tranchant mais seulement du plat de la lame pour renverser l'adversaire.

- Et vous la revendiqueriez comme protectrice ?

- Non, le saint Patron où nous nous reconnaissons parfaitement est Jean-Marie Vianney, alias Jérôme Vincent, lorsqu'il se cachait comme réfractaire à la guerre d'Espagne.

- Pas lui ! C'est la patron de tous les prêtres !

- Justement.

- Tu auras toujours raison !

- Non, mais je voudrais mieux comprendre l'Évangile. Je nage un peu...

- Oui, parce que ta détermination est subjective. L'Église seule a une conscience objective, garantie par le Magistère... Mais tu te veux plus fort que tous les théologiens réunis. Sache que l'Église pense pour toi. Tu n'as pas à définir ce qui est bon ou mauvais. Sinon c'est de l'orgueil spirituel. Obéis à tes chefs. Saint Paul nous dit que toute autorité vient de Dieu.

- Pour le bien.

- C'est-à-dire ?
- L'apôtre précise qu'elle est instituée au service du bien.
- Oui, et c'est toi qui définis ce bien, qui connais les tenants et aboutissants de toutes choses, qui a accès aux dossiers des ministres et des évêques ? Quand tu auras compris la complexité des situations et des hommes, tu mettras de l'eau dans ton vin. Mais inutile de prolonger la discussion, le Colonel a raison, tu es une forte tête ! Tu ne feras jamais rien de bon dans la vie. Je plains ta fiancée !

Sur cette gifle qui me déstabilise, l'aumônier sort, me laissant en bagarre avec mes contradictions... Il y a ainsi des prisonniers qui se cognent la tête contre les murs...

Qui dira la mort lorsqu'elle s'installe dans un cœur... On tue si souvent avec le fusil affilé de la langue...

Je reste ainsi dix bonnes minutes seul, puis l'aumônier réapparaît avec deux tasses de café : A la tienne !

Il s'est fait tout calme et dit : Toi qui sais tout, explique-moi pourquoi, comme le mentionne l'Ancien Testament, « Chaque printemps, Israël se mettait en guerre » ?

- Le Lieutenant-Colonel m'a déjà posé à peu près cette question. Je ne sais pas ce que je dois vous répondre. Mais Dieu dit : « Malheur par qui le sang est versé ». Alors...

- Dis, tu n'aurais pas peur du sang, par hasard ?

- Non, je suis soignant.

- C'est bien ça. Ce n'est pas pour rien que tu as fait ce choix. Par peur du sang versé.

- Pourquoi pas ? Ce qui est net c'est que Dieu ne veut pas de ce sang de la violence. Il accepte seulement le raisin au pressoir, à la manière de son Fils qui change les fleuves de haine en breuvage de vie.

- Tu vas finir par me convaincre. Mais j'ai une proposition à te faire, de la part du Colonel : il voudrait te prendre au secrétariat de son bureau...

- « Celui qui va sur le champ de bataille et celui qui reste près des bagages, ensemble partageront », dit la Bible. Partageront le butin et la responsabilité du massacre.

- La Bible, la Bible ! Tu n'as que ça à la bouche. Pire qu'un Témoin de Jéhovah !

- Mais je vous réponds : ceux qui tiennent le stylo, ou la seringue, ou la queue de la casserole, au sein même du système militaire, ensemble partageront. Par conséquent je vous dis non.

- Quel fieffé orgueilleux ! Tu veux te confesser ?

- Non merci. Je n'y ai pas le cœur.

- C'est bien pour cela.

- Fichez-moi la paix, ça suffit Père...

J'ai du mal à saisir qu'au-delà de ses abus éventuels de pouvoir et d'autorité, de ses écarts de langage et de conduite, un prêtre reste toujours prêtre...

Grâce au travail de la journée, surtout celui du charbon, puis au compagnonnage des autres punis, le temps passe assez vite...

Depuis mon arrivée à Essey, je prends quelques minutes chaque soir pour noter les événements saillants du quotidien. Je pourrais parfois m'aérer, me changer les idées, mais je considère que ce serait trahir ma parole que de faire le mur, comme le pratiquent la plupart des co-détenus.

Je n'ai toujours aucune lettre de Christiane. C'est une véritable peine. Sont-elles vraiment arrêtées ? Lues, censurées ? L'aumônier m'a tout de même glissé, en douce, une enveloppe qui me semble bien avoir été recollée : des nouvelles de mes parents, enfin !

Les paillardises que les taulards échangent au coucher ne peuvent suppléer au manque de l'aimée...

L'un d'eux, mine salace, raconte qu'il a vu des paras faire entrer une fille de joie dans le cachot d'un prisonnier. Et qu'ont-ils observé par les interstices ? Chacun attend les détails croustillants...

Mais le narrateur, prenant le ton sérieux, donne une chute inattendue : ce prisonnier était Témoin de Jéhovah et il a lu la Bible à la prostituée !

Je ne montre pas mon chapelet, que j'égraine discrètement dans la poche.

Sept heures. La sentinelle ouvre les locaux disciplinaires. Le sergent-chef me tend une feuille de route : Tu es muté dans l'Armée de Terre, à Nancy. Mais auparavant tu passes par Sédillot. Ramasse tes effets et tiens-toi prêt.

Sédillot : l'hôpital militaire où les réfractaires, les simulateurs, les détraqués, font un séjour pour l'examen psychiatrique.

Les gars que j'ai côtoyés au cachot m'ont décrit à l'envie cette pension deux étoiles où l'on va prendre des vacances. On quitte la cellule froide et crasseuse, la planche et la gamelle, la solitude et l'humiliation, pour se retrouver dans le confort de salles bien chauffées, de lits aux draps blancs et de repas honnêtes.

Plusieurs objecteurs y sont regroupés, font connaissance, se comptent et s'encouragent mutuellement.

J'y rejoins sept « Témoins de Jéhovah », ainsi que deux « Non-Violents » de l'Église Réformée : avec ces derniers je me réjouis de ce partage œcuménique.

Il y a en cette période, dans les différentes casernes et prisons de France, quelques cent cinquante objecteurs, dont cent trente T. J. et vingt N. V.

Les T. J. refusent l'armée parce qu'ils se considèrent Ambassadeurs du Royaume de Dieu et, à ce titre, ne servent que Jéhovah.

Ils m'informent également que le Christ n'est pas Dieu. Il est bien le Fils de Dieu, mais non pas Dieu Lui-même. Je ne peux leur faire saisir l'interprétation différente qui découle du Prologue de saint Jean. Et, pour eux, le concept d'un Dieu trinitaire est une aberration.

Les T. J. me poussent dans les retranchements de ma propre doctrine catholique, m'obligeant à l'approfondissement et la vérification. Heureuse cure théologique qui me met en chantier d'étude biblique. Il faut bien reconnaître qu'en général, le fidèle préconciliaire n'a eu comme formation que la Parole fragmentée, lors des messes dominicales, sans lien des textes entre eux et sans unité de vue sur l'Histoire du Peuple de Dieu et du Salut.

J'ai ici l'occasion et le temps de réviser mes connaissances et d'approfondir le travail que j'ai entrepris avant l'incarcération, plus spécialement orienté sur la violence et la non-violence dans la Bible. Je prends maintes notes...

Je parcours d'abord, dans une vue panoramique, les grands épisodes fondateurs de l'Histoire d'Israël.

Le message de l'Éternel va être porté par un « peuple appelé », libéré de l'esclavage, affermi dans sa fidélité par l'épreuve au désert et revêtu des Commandements dont le « Tu ne tueras pas ».

Puis immergé dans la réalité socio-politique du pays « conquis » par « don », rompu à la guerre endémique, ni meilleur ni pire que ses voisins, mais saint de par Le Saint qui le conduit, « race élue » qui découvre peu à peu son Dieu tout en Lui refusant la pleine confiance. En effet, c'est par un roi qu'il veut être gouverné, comme les autres nations de la terre. Avec la royauté s'organise l'armée, dont le « Dieu guerrier » est le Chef Suprême qui suscite les Chefs de guerre charismatiques, auxquels succéderont les Prophètes !

Ceux-ci dénonceront la force des armes au profit de la confiance dans le bras de Dieu qui seul peut sauver et donner la victoire.

Ce nouveau visage préfigurera Celui qui vient : le Roi messianique, monté sur un âne, et

annonçant la paix aux nations.

Je suivrai la progression pédagogique de la sortie d'Égypte, cette Pâque rouge à travers la rouge mer, jusqu'à cette autre Pâque sanglante elle aussi, non du sang des ennemis, mais de celui du Fils de Dieu, selon « le passage » de la violence des hommes à la non-violence en Jésus.

A la libération d'Égypte on voit le salut d'un seul peuple, avec mort d'adversaires en grand nombre. Tandis qu'en Jésus le salut est porté à toutes les nations par une libération sans violence à l'égard des hommes, hormis à l'encontre de la victime sans tâche : l'Homme-Dieu.

Dans la première Pâque, l'agneau est égorgé en sacrifice rituel, pour fêter la libération du seul peuple élu. Dans la Pâque du Fils de Dieu, c'est l'agneau innocent qui se donne en oblation d'amour, pour fêter la libération de toutes les nations.

Ainsi le fier Lion de Juda qui rugit dans le peuple du Premier Testament, devient, dans l'Évangile, l'humble Agneau Immolé qu'on mène à l'abattoir sans qu'il ouvre la bouche : il y faut tout le temps de l'accomplissement de l'amour divin à travers la lente montée des hommes jusqu'au Christ en Gloire.

Selon cette métanoïa Isaïe prophétise : « Ils briseront leurs épées pour en faire des socs de charrues et leurs lances pour en faire des serpes. On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre ».

On a beau dire que ces descriptions concernent seulement la fin des temps, l'eschatologie, elles sont pourtant bien mises au cœur de l'homme pour que celui-ci, dès maintenant, se mette en marche de conversion dans sa mentalité et son comportement.

L'homme est appelé à construire la paix de Dieu.

Je sens bien que je brûle de ce feu de l'Esprit. Cela dépasse, ô combien, ma pauvre personne et ma médiocrité. L'œuvre divine avance en nous, malgré nos fautes. La paix est donnée à l'homme, mais encore faut-il qu'il la désire, la cherche, et la préfère à la tranquillité d'une vie sans risque.

Certes, à l'abri des murs de prison, derrière les barreaux, ces risques sont limités comme on se plaît à me le redire souvent.

Mais justement, les objecteurs « non-violents » demandent à partir en Algérie, sur le front des opérations, comme infirmiers civils rattachés aux unités de santé.

Pour appuyer notre demande, nous mettons au point un calendrier de jeûnes à entreprendre jusqu'à satisfaction.

J'écris les dates prévues au crayon à papier entre les caractères d'imprimerie de ma Bible. Il faudrait vraiment tomber dessus et prendre une loupe pour les découvrir. Ainsi, après notre dispersion de Sédillot, de plusieurs lieux de détention à la fois, pourrions-nous entreprendre ces manifestations, sans avoir à communiquer et tomber sous le couperet de la censure.

Mais tandis que les N. V. envoient une missive au Ministre des Armées Pierre Messmer, à l'occasion du premier jeûne de trois jours à Sédillot, les T. J. expédient un texte contraire indiquant qu'ils ne veulent surtout pas de Service Civil et ne l'effectueront éventuellement que contraints.

Dans cette dysharmonie, le Gouvernement ne peut trouver que de bonnes raisons d'enterrer le dossier des objecteurs...

Toutefois, j'apprends par Robert Buron, ami politique et ministre en exercice, que le Premier Ministre, Michel Debré, considère avec attention la lettre des N. V., sans vouloir cependant y donner une suite immédiate en ce grave moment du conflit algérien.

Tristesse, que ce Noël en détention. Je vois la rue, par l'une des fenêtres verrouillées, la

neige et les paquets enrubannés sur les bras des passants pressés...

Christiane, là-bas. La famille...

Messe de minuit retransmise au transistor depuis Chartres.

Réveillon entre les trois N. V. : les protestants André Ferret et Tony Orengo, ainsi que moi le catho...

Comme on va entrer dans le mois de janvier où se situe la « Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens », les N. V. proposent aux T. J. des soirées communes, animées à tour de rôle. La réponse est nette : « Joignez-vous à nous si vous le voulez, car nous avons la Vérité, mais il ne nous est pas possible de venir partager votre assemblée ».

Divisés même dans la prière. Au nom de la Vérité. Cet épisode confirme l'état d'esprit des T. J...

Les relations devront se limiter à l'entente cordiale.

C'est très regrettable car le témoignage des T. J. force le respect. Hitler aurait fait décapiter à la hache vingt quatre mille de ces hommes au triangle violet, « zéloteurs de la Bible », d'après ce qu'ils m'indiquent. Cela est-il possible ? Même s'il s'agissait du martyr d'un seul, on reconnaîtrait en lui la même ténacité de foi que dans l'objecteur d'aujourd'hui.

Bien évidemment sincérité n'est point nécessairement vérité, pas plus que conviction n'est absolue raison.

Pascal n'a-t-il pas dit qu'il ne croyait qu'aux témoins qui se font égorger ? Rien de plus dangereux que ce chèque en blanc !

Tout doit être discerné : lorsqu'on donne sa vie jusqu'au sang, c'est toujours avec le possible risque de doctrines incertaines...

Cette vigilance vis à vis des T. J., est valable à l'égard de toutes les religions : est-ce que je libère mes frères en Dieu, ou bien est-ce que je les enferme dans un système, une culpabilité ?

Est-ce que j'aspire à la Vérité de Dieu comme ceinture, selon l'expression de Paul, ou bien est-ce que ma vérité ceinture celle d'autrui ?

Si c'est le Seigneur Lui-même qui nous met la ceinture et nous conduit, comme à Pierre, où nous n'aurions pensé aller, ce sera assurément sur les chemins qui s'ouvrent aux frères. Tout à l'opposé des impasses sectaires.

« Amour et Vérité se rencontrent. Justice et Paix s'embrassent », dit un psaume.

S'il n'y a pas d'amour fraternel, le baiser de paix n'est point non plus de vérité...

Il est baisé de Judas, étreinte rusée pour mener captif...

Ici, l'impact des T. J. est d'autant plus percutant sur l'entourage que leur vie personnelle est extrêmement droite.

C'est ce que je dis à l'aumônier Pol qui vient me visiter.

Mais il y a longtemps qu'il n'est plus un bleu : « Gare à toi petit ! Gare à toi si tu deviens T. J. ! Je les connais ceux-là. Il y a dix ans que je parle avec eux ! Ils n'ont pas de patrie. Ce sont presque tous des étrangers : Italiens, Allemands, Polonais... ».

Parce que je prends tout de même des distances envers leur emprise, je sens maintenant peser sur moi la réprobation sans appel des T. J. : « Si tu ne quittes pas ton Église catholique, la grande Babylone, la Prostituée, tu ne seras pas sauvé parce que tu es rebelle à Jéhovah ». Rien que ça !

Que ces paroles font mal... entre frères croyants. Que leur méthode corrosive est déloyale et pernicieuse !

Les admonestations de l'aumônier Pol, quant à ma position dans l'Église, sont également éprouvantes. Le climat se tend.



Alors que pour l'observateur extérieur tous les objecteurs sont là selon un même idéal, unis par des sentiments identiques, voilà qu'il n'y a rien de plus exagéré. Comme ces rendez-vous retardés, à l'horloge des hommes et de Dieu, sont malheureux.

Je suis convoqué chez le psychiatre. La secrétaire m'accueille embarrassée. C'est que la semaine dernière, elle m'a invité à me soumettre une seconde fois au test du minnesota, mais après piqûre, sur demande du médecin. Bien qu'opposé à cette pratique j'ai accepté, puisque je n'ai rien à cacher.

« Résultat ? - Identique, à part deux réponses classées différemment sur les cinq cent cinquante cartons ».

Elle m'introduit dans le bureau du médecin-Commandant.

Asseyez-vous, me dit-il : J'ai consulté les examens et voudrais cependant formuler quelques questions. Pourriez-vous expliciter votre refus de tuer ?

- Une chose aussi simple que de ne pas vouloir tuer a-t-elle besoin d'explication ? C'est normal de respecter la vie.

- La norme n'est pas toujours ce que l'on croit.

- Je ne vous le fais pas dire...

- Et sur la torture quel est votre avis ?

- Elle est inadmissible.

- Vous êtes chrétien ?

- Oui, catholique.

- Catholique ?

- C'est cela.

- L'Église permet la torture, depuis l'Inquisition. Elle n'est jamais officiellement revenue dessus...

- Mais non, l'Assemblée des évêques français vient de la dénoncer !

- Peut-être, mais elle permet de tuer à la guerre. Elle l'interdit seulement pour des intérêts personnels. Vous me suivez ?

- Pour moi, tuer est tuer, dans tous les cas.

- Avez-vous connaissance de la problématique freudienne sur la pulsion de haine et de destruction ?

- Oui, sans plus.

- Et des travaux de Conrad Lorenz sur la pulsion naturelle d'agressivité, complémentaire de l'instinct de reproduction et de conservation ?

- Non. Ce que je sais c'est que nos instincts peuvent être évangélisés de façon à passer de la mort à la vie. C'est le processus de conversion chrétienne...

Le médecin est appelé dans le couloir. Je parviens à lire les annotations de l'expertise : « Inadapté social. Classement X 3 ». Je n'y comprends pas grand chose.

L'entretien se conclut : Je vous avais fait refaire l'un des tests pour vérifier si vous aviez une fausse image de la réalité ou si vous dissimuliez. Or, vous vous révélez responsable de vos actes et apte à servir. Je ne peux donc vous réformer.

- Je ne l'ai jamais demandé.

- Vous l'auriez apprécié ?

Je suis éberlué. Je n'ai jamais envisagé cette possibilité. Ni l'insoumission, ni la désertion, ni le piston, ni la simulation.

Même si cela peut paraître prétentieux, c'est le système militaire lui-même que j'ai voulu questionner, en devançant la convocation d'appel et en posant mon acte de refus d'obéissance. Et, si j'ai refusé de tenir un fusil, pareillement ai-je repoussé la facilité de tenir la plume au secrétariat du Colonel.

Durant les jours qui suivent, je rumine malgré moi sur cette sortie peut-être ratée et alimente dans ma pensée la séduction de quelque lâcheté pour revenir en arrière...

Mais le départ pour la caserne de Nancy vient mettre fin à toutes ces velléités.

\* \*

Les bâtiments militaires sont délabrés, derrière quelques façades ravalées de fraîche date. On m'installe dans la salle de garde et je me repose sur un lit antédiluvien.

Un adjudant entre, survolté : Pezet, c'est vous ? Tenez-vous à carreau !

Le capitaine s'est opposé fortement à ce sous-officier, car il traitait brutalement les objecteurs, m'explique le Caporal, chef de poste. Par contre, poursuit ce dernier, la plupart des officiers nous apprécient et, comble d'humour, nous citent en exemple aux appels pour notre droiture et notre sérieux. Il est vrai que les travaux d'entretien des cours et espaces verts sont effectués parfaitement. Ce témoignage a du poids. Mais cet après-midi la réalité dépasse l'imagination : le Capitaine a invité une dizaine d'objecteurs T. J. au mess des sous-officiers pour leur offrir un pot, car demain ils partent pour la Maison d'Arrêt. Il m'a fait venir également et je bénéficie de la tournée. Pendant que nous trinquons, le Capitaine nous dit : « Si depuis la prison vous avez besoin de moi écrivez ici, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir... ». Nous sommes émus et abasourdis.

On m'a ramené pour la nuit à la salle de garde. Discussion animée : Pourquoi nous faut-il te surveiller de près ? interroge le Caporal. L'Adjudant nous a dit de t'avoir à l'œil et de ne pas te mettre avec les Témoins de Jéhovah.

- Je ne vois pas de raison. Peut-être parce que je suis catholique et que l'armée m'espère encore récupérable ?

- Catholique ?

- Tout ce qu'il y a de plus catho.

- Tu ne veux pas tuer ? me demande un autre.

- Et toi ?

- Si c'est lui ou moi, alors si. Mais je crains qu'ensuite toute ma vie ne soit marquée par cet acte que je réprouve d'avance...

J'enchaîne : Le meurtre, qu'il soit individuel ou collectif, me fait horreur. Je préfère me laisser tuer, je crois, que de verser le sang.

- On dit ça ! Que fais-tu alors dans cette caserne ? lance le Caporal.

- On m'y a forcé, comme vous...

Ils disent en chœur : En Algérie, tu ne tireras pas ? - Non.

Le Caporal devient amer : Il laissera les copains s'exposer, ou il visera les jambes de l'arabe qui pourra encore mieux nous descendre !

- Je ne sais pas. Laissez-moi tranquille.

Surveillé par la sentinelle, je vais dehors m'oxygéner. Ce soldat m'offre une cigarette et dit : J'ai

entendu tout à l'heure, mais me voici quillard. Je suis dégoûté de l'armée et d'avoir agi contre ma conscience. Mais que faire si on ne veut pas trop d'ennuis ? De toute façon, les prêtres ne bougent pas. Tu as vu ce gars en soutane cet après-midi ? Demain il aura l'uniforme et sera comme les autres, peinarde. Non, il faut se débrouiller seul et se taire si on ne veut pas trop en bavarder. Tout est si sale en ce monde. Pourquoi vouloir s'en occuper et se sacrifier ?

Mais c'est beau votre idéal. Je n'aurais jamais eu le courage de vous suivre.

- Ce n'est pas du courage, lorsque la conviction est si forte qu'on ne peut agir autrement. Le courage pour moi, ça serait d'aller tuer en Algérie, de faire le contraire de ma pensée.

Un autre nous rejoint : Je suis ingénieur électronicien, mais j'ai refusé de dépasser 2<sup>e</sup> classe. J'ai frôlé l'objection, puis, par peur de perdre ma fiancée et d'un froid avec ma famille, j'ai renoncé. J'aurai la quille dans vingt jours et pourtant je ne suis pas heureux. Ce temps perdu me restera comme un poids. J'aurais voulu être célibataire pour agir mais j'ai été trop égoïste. On n'arrivera jamais à arrêter les guerres et j'ai refusé de sacrifier mon bonheur, l'amour de ma fiancée et mon foyer de demain. Mais j'ai accompli un service militaire en définitive inefficace. Il faut que ce soient les chefs qui agissent. L'action individuelle de l'objecteur ne sert à rien. Il sera toujours incompris. Il travaille en vain.

Je lui demande : Tu es chrétien ? Que fais-tu de ta responsabilité ? Peux-tu te mentir à toi-même en piétinant ton idéal ?

- J'étais même président de la J.E.C.

- Il te faut continuer à donner aux jeunes le désir de vivre. C'est parce qu'ils voient quelques adultes qui y croient qu'ils ne désespèrent pas tout à fait...

- Tu es fiancé toi ?

- Oui.

- Tu ne penses pas que c'est égoïste de s'engager pour des années de prison lorsqu'une femme nous attend ? On peut disposer de soi-même, mais le peut-on de ceux qui nous aiment ?

- Je connais ma fiancée depuis l'âge de dix ans, et donc bien avant d'avoir songé à l'objection. J'ai pensé qu'on pourrait faire mission à deux.

Tu ne crois pas que c'est cela le couple : se fortifier mutuellement et marcher vers un même but ?

- Vous avez du cran les objecteurs. S'il y a une guerre demain en France tu passes au poteau...

- C'est possible.

L'échange dure encore longtemps et se termine à quatre. Pourquoi cette sympathie de bien des appelés et aussi de nombreux gradés ?

Les T. J. sont partis. Je me retrouve enfermé, seul, dans les locaux disciplinaires. A la lueur de la lucarne, tant bien que mal, j'écris tout ce qui me revient des situations et dialogues.

J'apprends que le Capitaine « protecteur » change d'affectation. Cette décision, que l'officier ne semblait pas connaître la veille, sera assurément un manque pour les objecteurs...

J'ai entrepris le deuxième jeûne, prévu pour cinq jours. Au quatrième midi, c'est un nouveau Capitaine qui entre. Il tient à la main un plat fumant de pommes de terre rissolées, que vient de lui remettre la sentinelle. Ça vous réveillerait un mort !

Avec les objecteurs, dit l'officier, on ne sait jamais. On connaît votre lâcheté. Encore que vous disiez que je vous ai laissé crever de faim, voici votre repas. Ça m'étonnerait que vous n'y touchiez pas !

Le soir, le Capitaine revient et trouve tout comme il l'a posé. Il demande, sarcastique : Vous continuez une semaine ?

- Non, je vous ai fait dire, avant de commencer, la durée de mon jeûne...

- La peur de crever !

- Pas du tout. J'ai l'habitude de tenir ma parole. Il est possible que je fasse des périodes plus longues à l'avenir. Vous aurez le plaisir de me voir en bavard.

- Le plaisir ! Petit c... ! Vous me faites dire ce que je ne pense pas. Mais vous avez écrit au Ministre des Armées, par dessus mon dos ! Qui vous a posté la lettre ? Vous osez l'importuner au lieu de vous adresser à vos supérieurs hiérarchiques ! « Moi, Pezet, du fond de ma prison... ! ». Vous êtes un orgueilleux ! Mais où est-elle la France de Péguy ? Lyautey ? Ah ! avec les blousons noirs et les objecteurs, il est beau notre pays ! Etes-vous seulement Français ? « Patrie », « France », ça ne résonne pas en vous ? Ça ne vous fait rien ? Non, vous êtes apatride.

- Les frontières, l'Europe de Robert Schuman...

- Quand les arabes violent des religieuses, égorgent des aumôniers, il ne faut pas les défendre ? Connaissez-vous la loi du Coran ? La Charia ? Et l'Église du silence, qu'en pensez-vous ?

- Tout ce que je sais c'est qu'on ne peut prêcher l'Évangile de paix en pratiquant la guerre...

- Oh, vous ne voyez que ça ! Partout où il y a de l'uniforme il y a de la haine ! Et puis vous contestez tout le monde ! Même le Pape, pour sûr ! Moi qui suis catholique, catholique très pratiquant, vous m'écoutez ! Falloir entendre cela d'un enfant... qui se réclame du catholicisme également ! Vous êtes même irrespectueux envers moi. Non, vraiment, vous n'aimez pas les militaires. J'écrirai à vos parents, j'espère qu'ils sont de vrais catholiques eux ! Et puis cessez ce sourire ironique, on dirait un martyr ! Vous êtes tous les mêmes ! Vous vous voulez chrétiens ! Vous êtes des illuminés !

Non, j'ai ma conviction et vous avez la vôtre. Chacun rendra compte en son âme et conscience...

- L'imbécile ! Justement, l'Histoire ne jugera pas les chefs politiques et militaires sur des idées généreuses et séduisantes, mais sur l'efficacité avec laquelle ils auront défendu la communauté humaine dont ils ont charge.

Entre votre éthique de conviction et mon éthique de responsabilité il y a toute la distance des réalités auxquelles vous tournez le dos !

Bon, passons à autre chose. Je suis venu vous indiquer que vous allez être transféré à la Maison d'Arrêt de Metz pour comparaître au Tribunal Militaire prochainement. Vous pourrez y recevoir un avocat et préparer votre procès.

Caporal, faites-lui prendre l'air. Un quart d'heure, pas plus. Et seulement devant la porte !

Le soleil me fait du bien. Le jeûne affaiblit le corps qui se refroidit, parfois jusqu'à trembler, en ce janvier glacial. Le plus dur, pour moi, est le passage de la nuit du troisième au quatrième jour. L'estomac se tord et demande. Le sommeil est hanté des mets que vous préférez.

La sentinelle me tend du chocolat. Je décline l'offre, mais sans mérite, car la faim s'est calmée progressivement au cours de la journée, comme une porte qui se ferme lentement.

Je lui donne une lettre pour Christiane. Le Caporal ne la prend pas. Il vient de recevoir des ordres du Capitaine. Tout le courrier des prisonniers doit passer par ses mains. « J'ai une femme moi aussi, je te comprends, mais je suis à un mois de la quille... ».

Un colonel vient à nous. Fait-il partie de la garnison ? Il porte une casquette bizarre. Vous avez dit Bigeard ? Il demande à la sentinelle : « Qui est ce garçon ? - Un objecteur, mon Colonel ».

L'officier et l'objecteur se regardent droit dans les yeux. Le Colonel hurle : « Un lâche, une lavette ! Allez, dedans ! et vous ? Que faisiez-vous assis ? dit-il à la sentinelle : vous en prenez de la graine ? Vous voulez le rejoindre au trou ? ».

Le pauvre Caporal s'est mis au garde à vous et est passé du rouge au blanc. C'est incroyable comme la peur de la sanction fait ramper les gars.

Mais le Colonel n'est pas venu pour cela. La sentinelle m'explique qu'il présidera ce soir au

départ d'appelés via l'Algérie...

Dans le noir du cachot, je me suis assoupi. Un vrombissement dans la cour me met sur les jambes. Il est presque vingt deux heures. En montant sur la table, je vois par la lucarne des camions en attente, moteurs et codes allumés. Les soldats sont alignés, paquetage à leurs pieds. Je crois reconnaître à la voix le Colonel que je n'aperçois pas et qui leur parle d'honneur et de drapeau. Soudain ils grimpent dans les véhicules qui un par un disparaissent.

J'ai mal. Savent-ils ce qui les attend ? Leur mère les a mis au monde pour cet instant-là. Les femmes font les enfants en chantant et les perdent dans les larmes. Après les avoir choyés, protégés, s'être levées tant de nuits à la moindre toux, elles les laissent ainsi aller... Leurs époux ont dû leur dire : « Il faut qu'ils fassent leur devoir ! Je l'ai fait, ça ne m'a pas tué ! ». O dérision des mots. Ça les « à guerr'ira »...

Si tous ceux qui ont traversé l'enfer des guerres se mettaient à parler, il s'élèverait de la planète une telle fureur qu'elle ébranlerait le tiers des étoiles.

Mon grand-père m'a écrit : « Tu m'as dit t'étonner de ne m'avoir jamais entendu causer de 14-18. Je me suis toujours tu, en effet. Toute guerre est odieuse et criminelle. Lorsque j'ai enfoncé la baïonnette dans l'Allemand, il m'a fallu mettre mon pied sur sa poitrine pour arriver à la retirer. Tu vois cela ? Je ne peux pas oublier ce que j'ai fait... C'était un homme comme moi. Qui, dans la famille, aurait pu comprendre ? C'est la première fois que je me confie, à toi qui a l'audace d'agir. Mais je ne veux rien dire de plus. Ah, si je pouvais chasser de mon souvenir ce moment qui me hante. Si seulement l'oubli pouvait répandre en ma mémoire ses bons fruits. Louis ».

J'ai été encore une fois sapé dans mon moral, par les propos du Capitaine, puis du Colonel, et maintenant par ces gars qui viennent de s'en aller...

Le doute du bien fondé de ma position assaille mon esprit. « Lâche ! Lâcheté ! Lavette ! ». Ces mots reviennent, me persécutent. Si c'était vrai ? Je suis à l'abri des balles. Ils sont courageux, moi lâche.

Je suis démolé... et en même temps affermi, après cette scène qui vient de se dérouler : non, il faut continuer à lutter contre l'absurdité de la guerre ! Il faut obtenir d'aller en Algérie comme infirmier civil. J'ai raison de jeûner pour cela. Je voudrais partir, aujourd'hui, avec mes copains, sur le terrain... Ne pas être protégé par mon refus.

Par quelle injustice vont-ils s'exposer et moi attendrais-je ici la fin de la guerre ? Se planquer ? Aux camarades les saloperies ? Quel désarroi, face à ma conscience...

Le lendemain soir, un Sous-Lieutenant pénètre dans le local. Très jeune. Certainement un engagé. Il me dit : Soldat Pezet...

- Je ne suis pas soldat, mais objecteur !

- La caserne s'est vidée. C'est moi qui suis de permanence. Tu veux une perme ?

- Non, un objecteur est un prisonnier d'honneur.

- Pas à moi les grands mots ! Tu fais bien le mur à l'occasion ?

- Non.

- Ce soir tu peux sortir. On te laissera passer au poste. Ne me dis pas que tu n'es jamais allé au ciné en ville ?

- Jamais.

- Vois-tu, moi j'ai repiqué et j'en suis fier. Il faut défendre son pays. Mais tu as le droit d'avoir ton opinion... Ça ne nous empêche pas d'être amis ?

- Moi je veux bien.

- Mais dis, pourquoi les prêtres font-ils l'armée ?

- Encore ! Demande-le leur !



La Jeep s'arrête devant la lourde bâtisse du Cambout. Il me vient, tout à trac, une parole de mon père : « Voici une époque où l'on ne trouve les honnêtes gens qu'en prison ! ». Boutade ? Il disait cela après les manifestations de 56 où des trains avaient été bloqués pour empêcher les départs des soldats en Afrique du Nord : à Grenoble, Brives, Rouen, Cahors, Caen, Montauban, Albi... Et aussi dans notre ville de Castres, le 31 mai, où les gendarmes intervenaient violemment pour faire évacuer les voies et la gare à quelques 200 manifestants. Les jours suivants, 14 militants de gauche étaient arrêtés et emprisonnés au Fort du Hâ de Bordeaux. Un quinzième fut intercepté dans son régiment à Toulouse, menotté, et, avec d'autres fortes têtes, expédié par avion spécial en Algérie.

Les deux battants tournent sur leurs gonds. Je suis conduit au greffe où les militaires font signer la décharge. La marchandise est livrée.

Je rencontre l'univers carcéral, fait de murs et de grilles, de portes innombrables à gros verrous et de courettes exigües où tournent les détenus. Le brigadier me dit, en consultant le dossier : « Ah, objecteur. Vous n'êtes donc pas un vaurien ?... ». J'apprécie cette remarque qui rejoint celle de De Gaulle à l'Abbé Pierre : « Il est absurde de traiter les objecteurs de conscience comme des délinquants ». Le gradé poursuit : « Eh bien, soyez correct avec les surveillants et ils le seront avec vous ».

Cellule 22. Quelques cinq mètres carrés de dalles rouges, quatre mains de ciel bleu grillagé en-haut d'un panneau de bois qui obstrue la fenêtre. La tinette dans un coin. Le mobilier scellé au mur. Deux tuyaux de chauffage central qui traversent horizontalement et sur lesquels on peut taper pour communiquer entre prisonniers...

Je m'assieds et investis lentement la pièce obscure. Je me sens vidé, physiquement, par tant d'émotions neuves et précipitées.

J'observe les formes et les bruits. Tout est presque silencieux. C'est l'heure de la sieste. La porte s'ouvre : « On t'avait oublié, tiens mange ». Ce n'est pas mauvais... quand on a bien faim et qu'on est creusé par la crainte de l'inconnu.

16 h 30 - « Promenade ! ». Chacun sort sur la coursive, au fur et à mesure que les serrures cèdent sous le passe du gardien.

Un détenu, qui apparaît à quatre cellules de la mienne, me fait discrètement signe puis s'intercale dans la file, juste derrière moi : « Je suis Pierre Boisgontier, objecteur catholique. J'ai vu ton arrivée sur le livre du greffe ».

Nous voilà ensemble à arpenter la cour et à deviser, tout heureux de nous soutenir mutuellement. Pierre a fait un an chez les paras, avant de rejoindre un chantier de l'Action Civique Non-Violente et d'y être arrêté. Il m'explique quelque peu les méthodes de la non-violence active et ses premiers balbutiements en France. Il va être jugé dans quinze jours...

Pour ma part, je l'informe du troisième jeûne qui est prévu pour la semaine prochaine. Cette fois-ci c'est le grand coup : vingt jours, durée fixée sur le calendrier de Sédillot. Je lui demande s'il est partant... « Évidemment ! »...

Le lendemain, messe. Pierre me présente à l'aumônier militaire catholique Louis. Un type sympa, la quarantaine, souriant. Plein de foi. Il semble très différent de celui d'Essey qui se montrait beaucoup plus officier que prêtre.

On lui annonce le jeûne et lui demande de nous porter la communion en cellule. « Non. Je ne le peux pas. On n'a pas le droit d'attenter à sa vie ».

Pierre explique que le jeûne consiste à se mettre soi-même en question et à se purifier éventuellement de ses propres torts, dans un temps limité par avance, tout en interpellant autrui sur un point bien précis : ici la requête du service civil en Algérie.

Certes il peut s'apparenter à une grève de la faim qui est une revendication parfois violente lorsqu'elle va jusqu'à la mort. Mais, de par sa nature le jeûne ne fait pas peser sur l'adversaire le poids insupportable de l'issue irréversible. Cependant, Pierre concède à l'aumônier que dans les faits la frontière est mince entre les deux : un jeûne, même court, peut mal tourner...

Le Père insiste sur le côté suicidaire de l'acte, que se soit ce long jeûne ou la grève de la faim. Il n'est pas permis par l'Église.

Les objecteurs sourient de ces réserves venant d'un prêtre aux armées, rompu aux dangers des barouds.

Suit une discussion animée sur le sacrifice des bonzes et les multiples jeûnes de Gândhi, Lanza del Vasto, Luther King... pour en arriver au « suicide » de Jésus-Christ.

Le Maître va à la mort en toute connaissance de cause. Il sait que l'aboutissement de son amour pour les hommes est la crucifixion. Il ne se dérobe point et demande même à Judas de faire vite. Il refuse d'appeler les anges pour le protéger. Ne va-t-il pas délibérément au suicide ?

« Ma vie on ne me la prend pas, mais c'est moi qui la donne », précise-t-Il.

N'est-ce pas identique, toute proportion gardée, lorsqu'un homme met sa santé ou sa vie en péril pour un idéal ? « Soyez parfait comme Dieu est parfait ».

Nul, bien sûr, ne peut s'enlever la vie que Dieu lui a accordée. Mais ici il ne s'agit pas de s'euthanasier pour échapper à la création divine. C'est le contraire. C'est le don du don. C'est-à-dire qu'on offre à Dieu le don suprême de la vie qu'Il nous a offerte, parce que les valeurs de l'âme sont à mettre au-dessus de celles du corps, lorsqu'on juge les premières bafouées.

Le disciple doit entrer dans le sacrifice de Jésus, non pour le refaire ou le parfaire, car tout a été pleinement accompli une fois pour toutes à la croix dans l'œuvre du salut. Mais, comme dit l'apôtre Paul : c'est pour l'édification de l'Église que j'adjoins mes souffrances à celles du Christ.

Ainsi l'Église ne peut reprocher aux fidèles qui veulent suivre le Maître de s'exposer à la souffrance et éventuellement à la mort.

Le jeûne, dans la foi, est pour le chrétien le moyen par excellence de l'offrande et de l'union à Dieu.

Sur tout cela, l'aumônier rétorque qu'on ne lui apprend rien. Mais quant à l'aspect revendicatif du jeûne... il faut voir.

Puis il dit : « Voulez-vous que je vous indique une voie royale ? Le meilleur moyen pour la paix, la meilleure arme, c'est le chapelet ».

J'opine. C'est bien mon avis. Pierre également. Nous nous promettons d'y être plus fidèle.

Et surgit alors en moi l'image forte d'hommes à la cinquantaine, dont mon père Lucien, qui, en ces années 60, écourtait une réunion M.R.P. parce qu'il ne fallait surtout pas manquer la récitation du chapelet à la paroisse ! Dévotion des faibles ou force des humbles ? Au delà des discours, cette pratique de la foi conjugée avec l'engagement politique ne pouvait que marquer mon adolescence.

Deux jours après, l'abbé Louis revient, arborant un large sourire et comme soulagé d'un fardeau : « Voici l'Eucharistie. J'ai demandé à l'évêque. Pas de problème ».

Je sens mieux maintenant que tous ceux qui communient à la Table eucharistique me deviennent frères par le même Père, même mon Colonel, même mon gardien et les co-détenus

L'aumônier confirme ce que m'a dit Pierre : ici il y a de nombreux prisonniers du



Mouvement Nationaliste Algérien mais, par contre, ceux du Front de Libération Nationale sont détenus dans des prisons autres. Il nous demande d'accepter, dès aujourd'hui, de leur donner des leçons de français et de mathématiques. Nous acquiesçons.

Puis il nous pose cette question, à brûle-pourpoint : Que pensez-vous de la torture en Algérie ?

Sur mes gardes, je réponds prudemment : Bien sûr, dans certains cas, peut-être, lorsqu'il s'agit de sauver tout un village, on peut faire parler les prisonniers...

Le prêtre bondit, comme pour le combat : Non et non ! Vous ne comprenez pas que chaque fois que l'on torture on sème une telle révolte que ce sont mille autres combattants qui se lèvent ?

Pierre dit : Père, l'objecteur c'est vous...

L'aumônier desserre ses poings : Voyez-vous, c'est avec cela que je célèbre l'Eucharistie. Avec les mains du péché, de la violence... Il vous faut me porter dans votre prière...

Il sort, nous laissant étonnés et découvrant une estime qui grandit à son égard.

Au douzième jour de jeûne, les hommes en uniforme investissent ma cellule : Surveillant-Chef, Brigadier, Juge...

Motif ? Fouiller le lieu de fond en comble. « Il n'est pas possible que vous ne vous alimentiez, avec la bonne mine que vous avez ! ».

Sur le placard j'ai écrit : « L'homme ne vit pas de pain seulement mais de toute Parole qui sort de la bouche de Dieu ». Nul n'y prête attention. J'aurais pu aussi ajouter : "Quand tu jeûnes, parfume-toi la tête... ». C'est bien de cette manière que je vis ce temps de privation. Je veille à être parfaitement rasé et lavé, à ne pas rester couché malgré la faiblesse physique et à m'atteler à la table de travail où je rédige mes notes. Jamais je n'ai tant rempli de pages : l'esprit se libère lorsque les toxines s'éliminent.

Rien n'est trouvé, puisque je n'ai rien dissimulé. Le Juge demande à rester seul avec moi et me dit à mi-voix : « Courage, je suis de vos idées ». O quel baume, quelle joie, quelle force pour aller jusqu'au bout.

Pierre n'a pas eu leur visite. Il passe au T. M. demain 9 mars et se porte bien, m'assure l'aumônier qui effectue la liaison très amicalement. Nos cellules restent fermées, plus de promenades. Supprimés aussi les cours que tous deux venions de commencer aux prisonniers du M.N.A. Suspendu le cérémonial si sympathique du thé à la menthe, lorsqu'à treize heures un Algérien venait discrètement taper à la porte... Plus de couscous non plus, qui varie si bien l'ordinaire. Mais, par l'aumônier, ces détenus nous font savoir qu'ils nous soutiennent...

En vérité la position est délicate : parce que vous ne voulez pas combattre en Algérie, on vous pense donc partisan de la cause du M.N.A. et du F.L.N. Comment leur expliquer qu'on peut les comprendre, sans pour autant passer de leur côté... Les « porteurs de valises » ont certes fait le pas extrême et je me sens dépassé par cette option. Je ne pourrais concevoir que pour l'honneur de mon pays je puisse aller jusqu'à me retourner contre lui.

Aux soldats français qui ont combattu au cours des guerres antérieures on a demandé leur vie pour la liberté et l'indépendance. L'entité territoriale d'une nation repose sur le sacrifice de millions de patriotes. On peut dénoncer l'horreur des tueries et s'employer à d'autres voies, mais cela ne supprime pas que des hommes soient morts pour je vive. Honneur et respect leur sont dus. Pour cette raison je suis toujours allé aux cérémonies du 11 novembre dans ma ville, afin de me recueillir et prier en faveur de la paix : même cette année, trois jours avant de partir pour la caserne.

Je ne pourrais abandonner mes compatriotes, comme s'ils n'étaient de ma chair et de mon cœur. Faiblesse, au moment où les Pères de l'Europe posent les jalons de l'ouverture ? Non, conscience que l'unité des peuples ne gomme pas leur identité propre, mais exige au contraire qu'elle s'affirme pour l'enrichissement commun.

Ainsi est ma conviction. Peut-être, pour ne connaître que de l'extérieur ces Français qui aident la rébellion, je les juge faussement, mais, jusqu'à plus ample informé, je ne peux adhérer à leur éthique. Comment expliquer alors aux détenus Algériens ce qui est plus que des nuances ? Je ne le sais et me tais, entretenant malgré moi une confusion certaine.

Cependant je ne puis cacher l'attachement que j'ai pour un chirurgien français, en instance de transfert sur Toulouse et incarcéré à quelques mètres de moi. Il vient d'être condamné à vingt ans de réclusion pour atteinte à la sûreté de l'État. C'est un homme très calme, réservé, serviable, extrêmement recueilli à la messe... Il me dit que l'Archevêque d'Alger, Mgr Léon-Étienne Duval, soutient les objecteurs. Ce qui se comprend de la part de ce prélat engagé auprès du peuple algérien et qui dénonça la torture dès janvier 55, puis préconisa l'autodétermination en 59.

Mais je ne saurais aller jusqu'aux actes extrêmes de ce médecin...

Perplexité également à l'égard de ce que m'a communiqué récemment un T.J. qui a côtoyé dans sa prison Ahmed Ben Bella. Ce dernier lui a dit : Les objecteurs français seront accueillis à bras ouverts dans l'Algérie indépendante !...

Je conçois cette sympathie du leader F.L.N. à notre égard mais en souhaitant que celle-ci ne se nourrisse pas de doute sur la fidélité des objecteurs à leur pays.

Il est à retenir de ce chef historique son désir de doter l'Algérie d'un statut pour les objecteurs musulmans, s'il se trouve aux responsabilités qu'il escompte à la fin de la guerre...

L'aumônier, en ces derniers jours de jeûne se fait plus présent comme s'il voulait nous épauler. C'est vrai que durant ces heures nombreuses à parler avec lui, on se décentre de soi-même.

Cet après-midi, Pierre a eu l'autorisation, la première depuis quinze jours, de venir dans ma cellule. Il rend compte, enfin, de son procès où il a pu exercer les talents de débateurs que je lui connais bien et où se sont exprimés des témoins de choix, tels André Mandouze et le R. P. Chauvat. Sentence : huit mois fermes !

Le Père nous dit : « Allez, concluez-moi ça en douceur et remontez-vous vite. C'est en ami que je vous le demande ».

Il nous donne du courage en nous laissant, mine de rien, un texte important sur la torture et l'objection de conscience, voté par l'Assemblée du Protestantisme français à Montbéliard, les 29-31 octobre 60, au moment même où je me dirigeais vers la prison...

La position protestante nous apparaît ici plus avancée que ne l'avait laissé supposer les propos tenus par le Président Marc Boegner sur l'objection, un an auparavant...

« A ceux qui partent comme à ceux qui sont déjà aux armées en Algérie, l'Église rappelle que leur devoir difficile mais premier est d'être témoin du Christ réconciliateur auprès de leurs camarades et de toute la population. En conséquence, nul d'entre eux ne saurait jamais accepter que soit avili, par la torture morale ou physique, l'homme qu'ils combattent, celui-ci serait-il lui-même compromis dans des actes de torture. Dans ces cas de refus légitimes nous les assurons de notre soutien moral, matériel et juridique ».

« A ceux qui, avec la même volonté de témoignage refusent le départ pour cette guerre, nous pensons devoir dire que l'objection de conscience, avec toutes les conséquences pénales qu'elle entraîne, paraît, dans cette hypothèse, le moyen de rendre un témoignage clair. Ceux-là aussi, nous les assurons du même soutien ; nous ne nous lasserons pas de demander pour l'objection de conscience un statut légal ».

Suit également cette prière de la Liturgie de l'Église Réformée de France, remontant à 1955 : « Seigneur, nous te prions pour les objecteurs de conscience, et particulièrement pour ceux qui sont détenus. Par ta présence, délivre-les de la solitude mortelle dans laquelle le monde et l'Église

elle-même les laissent à l'intérieur des prisons. Apprends à tous ceux qui croient en toi qu'ils sont membres du Corps du Christ, et apprends-nous à rester leurs frères. Inspire à ceux qui nous gouvernent le respect de ces hommes qui disent non à la guerre d'une façon absolue, et qui cependant veulent servir leur pays. Nous t'en prions, hâte les décisions qui les libèrent. Amen ».

\* \*

Les prisonniers politiques et ceux de droit commun, voilà deux mondes qui se fuient. Cependant, ils sont entrelacés par la force d'une claustration identique et la proximité quasi-permanente dans le travail, ainsi que dans les quartiers, où les catégories sont souvent mêlées malgré le règlement.

La prison, côté cour où se situent les usagers, ce sont des façades percées de centaines de niches rectilignes qui ne contiennent pas que des saints...

Le temps y suspend sa course jusqu'à pousser des prisonniers à s'inciser les poignets ou à se pendre.

Peines infamantes, peines d'honneur, jeunes braqueurs, vieux truands, meurtriers passionnels, objecteurs, caïds de la pègre, souteneurs, escrocs, etc., tous cohabitent dans une promiscuité lourde et malsaine, se supportent un moment et se cognent ensuite, se violent parfois, s'étranglent même, rêvent d'évasion, jurent, blasphèment, crient, prient, pleurent, se retournent sur la couche ou dorment du sommeil du juste...

Je me dédouane et apprend la vie de taulard.

Le fait de bénéficier du régime « A », très proche du « politique », à la suite de celui de « droit commun » en tout début de détention, me permet de m'isoler lorsque je le veux d'une vulgarité ambiante que j'ai peine à assumer.

Comment s'habituer à ces sempiternels récits de vol et corruption, dont les auteurs citent les hauts faits comme autant de distinctions honorifiques alignées sur leur plastron ? Et pourtant, ce sont ces mêmes garçons qui font preuve d'un réel appétit spirituel et ne manqueraient ni la messe ni la rencontre d'aumônerie. Leurs besoins et demandes sont immenses...

Il n'empêche que ces cellules de pierres sont bien souvent des antres de dépravations...

Je ne sais comment combattre une peur qui me coupe de ce milieu. J'ai beau vouloir essayer de justifier, compatir... c'est difficile.

Qui me délivrera de ces murs ? Je ne m'y supporte plus !

La société est-elle à l'exemple de ce même microcosme où il faut apprendre à cohabiter ? Serait-ce en partie là mon inadaptation sociale ?

:\* \*

Le jeûne s'est terminé sans trop de mal grâce aux trois bols nauséux d'eau bouillie tiède qu'on s'imposait quotidiennement.

Je descends à la promenade, en frôlant de l'épaule le mur de l'escalier afin de m'assurer un soutien et, arrivé sur la cour, je sens bien que si on me poussait tant soit peu, je tomberais de tout mon poids... allégé de quatorze kilos...

Un détenu de droit commun vient marcher à mon côté. Il était au courant du jeûne. « As-tu besoin de cantiner pour te remonter ? Je peux t'aider ». Nous parlons de tout et de rien, mais petit à petit, à l'occasion des autres rencontres, j'apprends qu'il est un condamné à mort gracié, sorti de Centrale pour bonne conduite et envoyé en Maison d'Arrêt où l'on avait besoin de ses

compétences.

Il faudra encore attendre plusieurs jours pour qu'Henri me dise qu'il est chrétien, qu'il s'est converti en une nuit au mitard en ouvrant la Bible, seule lecture permise en cet endroit. Il est chargé, dans la prison, de « l'École du dimanche », c'est-à-dire de l'enseignement religieux aux prisonniers protestants, sous le contrôle du pasteur. Il se dit parfaitement d'accord avec le commandement qu'il a enfreint jadis, « Tu ne tueras point », et soutient les objecteurs qui arrivent ici.

Il me raconte sa galère. Le périple de l'enfant qui n'a pas demandé à naître et que la vie malmène. Père alcoolique, cognant la mère et les petits. La rue très tôt, pour échapper aux cris et au ceinturon. Les bouteilles de lait ou les sous que l'on chaparde au petit matin devant les maisons... Les mauvaises fréquentations. Les vols de plus en plus conséquents. Le cambriolage d'une usine à dix sept ans. Le gardien de nuit qui survient. Le coup de barre fatal. La condamnation à mort. La grâce dans des circonstances étonnantes, alors qu'Henri partageait la cellule de deux autres condamnés à la peine capitale. L'un d'eux est devenu subitement fou furieux, croyant qu'il allait être exécuté au matin, et, bien qu'enchaîné aux pieds et aux mains, il a déchiré draps et couvertures, avec les dents, tandis que ses cheveux blanchissaient en quelques heures... Ses hurlements épouvantaient la prison.

Pour avoir, en cette nuit, vécu les affres de la mort, tous trois ont vu leur peine commuée à perpétuité.

La grâce présidentielle a permis à Henri de rencontrer la grâce divine et de se convertir. Il y a là un bel exemple qui interroge la peine de mort.

Il est bon que je touche le concret... afin de moins jeter la pierre.

Une double visite à l'instant : du pasteur Jean Lasserre et du laïc catholique Jean Goss, tous deux apôtres de la non-violence au sein du Mouvement International de la Réconciliation, le M.I.R., créé en 1923 et qui doit tant au pasteur Henri Roser... Quelle grâce !

Avec la forme physique recouvrée, les joutes fraternelles reprennent de plus belle à chaque rencontre du Père Louis. Ainsi cet après-midi : Pouvez-vous, questionne Pierre, prêcher à vos militaires l'obéissance au Dieu des Béatitudes et en même temps celle à leurs chefs ?

- Vous avez votre logique, j'ai la mienne, répond-il. Ne me demandez pas d'abonder en pratique dans vos engagements, sinon je serais, comme vous me l'avez déjà dit, objecteur ! Je comprends tout à fait la position des non-violents et elle est évangélique. Pour ma part, j'ai choisi par vocation d'être avec les militaires, à la manière des prêtres-ouvriers dans les usines, comme présence de Dieu là où les dures conditions de vie pourraient plus qu'ailleurs le faire oublier... D'autre part, je ne suis pas aussi radical que vous sur l'immédiateté opérationnelle de la non-violence : dans l'état actuel du monde, préparer la guerre c'est encore le meilleur moyen de maintenir la paix.

- Air connu Père, coupe Pierre : « Si vis pacem para bellum ! ».

- L'amour, poursuit le prêtre, peut exiger de se battre pour sauver les faibles. Ma présence d'aumônier au sein de l'armée est aussi un rappel constant aux combattants que l'emploi de la force doit être mesuré et que le but n'est pas de supprimer l'adversaire. La paix et la réconciliation doivent toujours être présent dans l'esprit du soldat, même dans l'âpreté des affrontements...

Je demande :

- Mais vous les ouvrez également aux refus possibles et à l'exigence de la non-violence évangélique ?

- Je n'ai pas à intervenir dans l'obéissance qui est due aux chefs, mais avec ces derniers nous évoquons, en conversations privées et en maintes occasions, les problèmes de discipline, de respect des personnes... et aussi de la torture. Si j'allais plus loin, si je plaçais pour l'objection et la non-violence, c'est moi qui ne les respecterais pas dans leur cheminement. Il n'est pas dans la logique de leur engagement d'admettre ces attitudes. Me taire, sur certains sujets, fait partie de mon ministère, même si vous pouvez penser que c'est une fuite...

Voyez-vous les gars, vous avez le privilège de la jeunesse et des jugements entiers. On a besoin de cette remise en question. Mais l'âge apprend à doser... Poursuivez votre témoignage, surtout dans l'Église. Souffrez pour elle, peut-être par elle, par nous les prêtres...

J'insiste :

- Mais vous ne pensez pas qu'en certaines circonstances on peut avoir à désobéir tout en restant dans la soumission ? C'est-à-dire en acceptant l'éventuelle sanction ? Et que cette désobéissance c'est à vous, prêtre, de l'induire au nom de l'Évangile, chez les militaires appelés, comme chez les gradés, s'il y a atteinte à la dignité humaine ?

- Éclairer les consciences et les guider selon la loi divine est bien la mission fondamentale de l'Église. Je peux recevoir les questions, voire même les susciter, mais, je vous le répète, il ne m'appartient pas de m'élever contre les ordres du commandement.

- Si je respecte le militaire qui prend un fusil parce qu'il a mieux que moi la faculté de maîtriser sa répugnance, pourquoi ne peut-il à son tour respecter l'objecteur ? Surtout lorsque ce dernier accepte les dangers comparables, comme le service de santé sur le front, par exemple. Égalité avec le soldat dans le risque d'être tué, mais pas dans celui de tuer. S'il faut encore, hélas, la force armée, comme le dit l'Église, qu'on permette à la non-violence de poser des jalons et de conduire à la conversion des mentalités et des cœurs.

- Jusque là, je te suis, dit le prêtre.

- Il me semble, reprend Pierre, que dans le droit canon romain est prévu le cas de la conscience erronée qui doit être respectée à partir du moment où elle a accepté d'être éclairée ? C'est valable pour tous domaines mais très spécialement pour l'objection de conscience ?

- Oui, vous avez peut-être tort maintenant... mais certainement pas demain. Poursuivez votre tâche prophétique. Elle est indispensable. Ayez du courage et allez encore plus loin pour installer dans votre cœur cette « patientia » de la non-violence qui supporte tout... même les militaires et leurs aumôniers...

:\* \*

Aujourd'hui cinq lettres de Christiane à la fois, ainsi que trois de mes parents, mais avec des dates anciennes. Elles ont dû être « oubliées » dans quelques tiroir de caserne. Depuis que je suis à Metz, j'en ai reçu plusieurs autres, en délai convenable. Cette normalisation me procure grand soutien et joie.

Les camarades qui n'ont pas d'amour à l'extérieur, amie, fiancée, proches, se découragent plus vite et se laissent aller : moral, vêtement, soins corporels. Souvent, les surveillants doivent rappeler qu'il faut se laver, se raser, se peigner.

L'affection est une source où l'homme puise sa raison de vivre. Les fleurs disparaissent, là où il n'y a plus de soleil...

Comment ne pas relire encore cette lettre de maman qu'elle a rédigé au temps où j'étais enfermé à Nancy, alors que tout le courrier était arrêté dans les deux sens : « A notre grand fils éloigné du foyer : il nous est trop pénible d'être coupé de toi. Aussi ce soir tentons-nous de t'écrire. Notre lettre te parviendra... si Dieu le veut !

Nous ne voudrions pas que, restant sur l'impression de ton départ, tu te crois abandonné. Les parents auraient-ils le triste courage d'abandonner leur enfant ? Comment oser penser cela... Nous ressentons cruellement ton absence. Notre pensée te cherche avec anxiété ou t'accompagne avec sollicitude et tendresse. Tu fais l'objet de nos conversations. Et lorsqu'en tête à tête, seuls, à l'heure des repas, papa et moi nous nous taisons, tu peuples encore notre silence. Nous savons bien, sans nous le dire, à qui nous songeons : l'absent est toujours présent. Que cette lettre t'apporte avec la haute estime de ton père, la tendresse toujours en éveil de ta mère. Maman ».

Je lis, à nouveau, quelques lettres de la correspondance suivie avec Mgr Gilles Barthe, évêque de Fréjus-Toulon, originaire du Tarn et proche cousin, qui m'aide à discerner sans complaisance mais avec affection les enjeux de mon attitude.

## **Le procès**

*livre page 129*

« Pezet au greffe ».

L'huissier du Tribunal Permanent des Forces Armées vient me signifier l'ordre de convocation pour le jugement fixé au 20 avril.

« A la requête de M. le Commissaire du Gouvernement du Tribunal Militaire de Metz et sur ordonnance de M. le Général de Corps d'Armée, donnons citation au nommé Pezet Jean, soldat de 2e classe, pour s'y entendre juger sur les faits de "Refus d'obéissance". Ce en vertu de l'article 205 du Code de Justice militaire, ainsi conçu : "Tout militaire qui refuse d'obéir et qui, hors le cas de force majeure, n'exécute pas les ordres reçus est puni d'un emprisonnement d'un an à deux ans" ».

Hier, c'est l'avocat Jean Jacques De Félice, du barreau de Paris, choisi par ma famille et des amis de la non-violence, qui est venu prendre contact. Il est habitué de ces procès et me rassure. Il arrive de Toulouse où il a défendu un objecteur protestant, Eric Pot, lequel a écopé d'un an. Il me dit qu'Eric est fiancé à la fille du pasteur Philo Vernier, objecteur durant la dernière guerre...

Tout devrait se dérouler sans difficulté majeure, mais il ne faut pas s'attendre à une grande clémence des juges.

Ce passage au T.M. n'est-il pas une aubaine, une tribune pour s'expliquer et faire progresser les idées ?

L'avocat tempère : c'est avant tout un drame qu'on traite ainsi la jeunesse de France !

J'apprends que le procès est annoncé dans la presse et en suis paradoxalement gêné car mon penchant naturel va davantage vers la discrétion que l'affichage. Dans cette contradiction je mesure la difficulté de la situation. En fait, les mouvements de paix veulent m'aider et cela est bon, mais je pressens que déjà je ne m'appartiens plus, que ce qu'on me fait dire et endosser dépasse ma propre expérience... Le risque d'être « utilisé », même avec d'excellentes intentions, n'est pas illusoire.

Christiane vient de m'envoyer des coupures de journaux si élogieuses qu'elles relèvent presque du matraquage d'opinion. Je me connais assez, pour savoir qu'un objecteur n'est qu'un homme comme les autres !

Notes du 20 avril 1961 :

Vers treize heures on va venir me chercher pour le T.M. Il faut que j'écrive ici ce qui m'est arrivé hier soir au coucher, afin de m'assurer ultérieurement que je n'ai pas rêvé.

Je me trouvais dans la cellule, agenouillé pour la prière. Soudain, alors que l'angoisse m'étreignait et que je disais : « Seigneur, qu'est-ce qu'un gosse comme moi va pouvoir raconter à ses juges ? » ... une voix a empli le cachot... J'ai entendu : « Lorsque vous serez mené devant les tribunaux à cause de mon Nom, ne vous inquiétez pas de ce que vous aurez à dire, l'Esprit Saint parlera en vous ».

Bien sûr j'ai reconnu là une parole de Jésus dans l'Évangile, mais je la connaissais trop peu et surtout pas par cœur pour qu'elle me revienne ainsi de mémoire et volonté...

De toute façon, ce n'est pas dans le silence de mon esprit qu'elle s'est formulée : c'est à voix bien distincte et sonore, entre les quatre murs de la geôle.

Je me suis étendu et j'ai dormi comme un enfant. Je sais que cette paix signe authentiquement l'action du Seigneur.

Il veille Le Berger d'Israël !

Le surveillant me fait descendre. J'ai troqué mon droguet gris contre la tenue civile. Je me sens revivre, avec une cravate bien ajustée et de la brillantine lissant la coiffure dans un mouvement impeccable.

Deux gendarmes m'encadrent. Une menotte me relie à l'un d'eux.

Entrée discrète par une porte latérale du T.M. tout proche. On me fait attendre une longue heure en compagnie de mes anges gardiens, sur le banc d'une pièce vide. Cigarettes offertes par ces hommes de l'ordre au képi bleu. L'avocat arrive : « Tout va bien. Soyez courageux. Surtout restez posé. Ne prêtez pas attention aux éventuelles provocations. Aujourd'hui les verdicts sont relativement sévères. Mais le Président semble humain. Répondez avec courtoisie. Si vous ne savez pas, ou bien si vous vous sentez attaqué, taisez-vous. C'est moi qui intervins. Vous m'entendez bien ? Ayez confiance... ».

Une issue banalisée dans le lambris du mur donne passage jusqu'à la salle du tribunal. Je croise mon ami protestant Tony Orenge, enfermé à Maurice Barrés et qui sort de l'audience... Le pasteur Boegner vient de déposer... à son détriment. Son défenseur est également Maître de Félice... qui n'a pu infléchir les juges : verdict, deux ans ! Comme le camarade André Ferret au T.M. de Lille, voici une semaine...

On me fait entrer dans le box. Je regarde la demi-douzaine de gradés installés dans des fauteuils grenat, puis je me tourne vers le public abondant. Une main s'agite : c'est Christiane. Elle est là ! A ses côtés mon père et ma mère qui discutent avec l'avocat.

Les officiers se lèvent. Le peloton de garde présente les armes dans un mouvement brusque et impressionnant qui donne le frisson. Tout cet harnachement de cuir et d'acier pour que l'honneur des militaires mette en procès l'honneur d'un objecteur !

Le Président s'installe. Après lui tout le monde pose séant. Le gendarme de droite m'enjoint de rester debout.

*Le Président* : Jean-Marcel-Noël Pezet, vous êtes accusé de refus d'obéissance. Votre casier

judiciaire est vierge. Vous avez rejoint votre corps le 15 novembre 1960 et été incorporé à la Compagnie de l'Air n° 2. Quelques jours après, le 30 novembre, vous avez fait savoir au commandant votre détermination à ne pas suivre l'instruction militaire. Vos chefs ont essayé de vous convaincre, mais en vain. Vous refusez de revêtir la tenue militaire. Le 16 décembre vous êtes muté à Nancy. Vous avez toujours dit votre désir de refuser de porter l'uniforme et les armes. Le médecin psychiatre a indiqué que vous étiez responsable de vos actes et bon pour le service. Vous conservez votre foi catholique... Vous avez fait la grève de la faim pendant plusieurs jours, en février 1961. Vous faites partie d'un groupe politique : le Mouvement Républicain Populaire. Vous avez servi et suivi les cours pendant 15 jours. Comment se fait-il que tout à coup vous ayez changé d'avis ?

*L'accusé* : Je n'en ai pas changé. Mon dossier m'avait précédé. Je le pensais à l'étude et j'attendais d'être convoqué. Je ne voulais pas indisposer mes chefs et semer le doute parmi les jeunes recrues.

*Le Président* : Le 30 novembre vous avez dit : Je refuse de porter l'uniforme !

*L'accusé* : Entre temps j'avais été examiné par une commission...

*Le Président* : Depuis quand avez-vous ces idées ?

*L'accusé* : Une bonne année.

*Le Président* : Est-ce que vos parents étaient du même avis que vous ?

*L'accusé* : Mon père avait servi dans les Zouaves en Algérie et mon frère aîné au Maroc...

*L'avocat* : A-t-il consulté de nombreuses personnes avant de prendre sa décision et en particulier s'est-il adressé à des prêtres pour leur faire part de son trouble ?

*L'accusé* : J'ai consulté de nombreux prêtres et je leur ai demandé, conformément à l'enseignement de l'Église, s'il était admissible que je refuse de porter l'uniforme.

*L'avocat* : Pendant quelle période avez-vous posé ces questions ?

*L'accusé* : Un an au moins avant de partir au service. Les prêtres m'ont dit que l'enseignement de l'Église n'était pas pour l'objection de conscience.

*Le Président* : Alors !!

Vous pouvez vous asseoir.

J'appelle le premier témoin : monsieur l'abbé Pierre Sablayrolles, 40 ans, professeur au Petit Séminaire de Castres. Dites ce que vous savez de l'accusé.

*Abbé Sablayrolles* : Jean Pezet est porté à une ouverture aux autres et un désir de servir dans sa vie. Il reçoit l'exemple de son père, militant dans un parti politique avec sagesse et de sa mère directrice d'école.

J'ai connu l'accusé surtout à l'occasion de ses fiançailles. Il m'a été donné de converser avec lui. Nous avons abordé le problème de l'objection de conscience. Je ne savais pas qu'il était absolument déterminé à prendre position. Nous étions sur le plan de l'information. J'ai essayé de répondre aussi clairement et aussi sûrement que possible. Je lui ai dit qu'il devait être obéissant à ce que l'Église conseille. Je sais que ce sujet inquiétait profondément Jean et j'ai pu me rendre compte qu'il avait déjà accumulé certains extraits de journaux dès 1958 relatifs à la violence et, début 60, il avait lancé un questionnaire sur la torture aux jeunes revenant d'Algérie, dont les réponses et confidences reçues l'avaient fort impressionné. Beaucoup de jeunes sont tourmentés par ce problème qui se pose à eux, et lorsqu'on se trouve devant des âmes qui sont généreuses, elles sont inévitablement portées à prendre des solutions qui ne supposent pas de compromis.

Il savait très bien la position qu'il prenait par rapport à l'Église catholique qui ne s'est pas définie d'une manière certaine par rapport à l'objection de conscience. Je pense que son attitude est bien réfléchie, attitude de jeunesse, ce qui ne veut pas dire dans l'erreur. Cela mérite que nous nous penchions sur le problème. Il serait maladroit de refuser de prendre en considération la question de Jean.



*Le Président* : Deuxième témoin... Veuillez avancer jusqu'à la barre. M. Jean-Pierre Prévost, 29 ans, Directeur du Journal M.R.P. « Forces Nouvelles ». Conseiller Municipal à Amiens. Nous vous écoutons.

*M. Prévost* : J'ai rencontré Jean Pezet il y a un an lors d'une session de formation politique, dont je suis l'un des principaux responsables, à Royaumont. A cette époque j'ignorais le drame de Jean. Il m'avait fait l'impression d'un garçon qui était désireux de se dévouer autant qu'il le pouvait au bien commun. Il avait choisi l'engagement politique parce qu'il pensait que c'était pour lui la manière de bien servir son pays. J'ai appris depuis qu'il avait refusé de porter l'uniforme et je voudrais vous dire combien je me sens solidaire de ce qu'il a fait. Je suis Officier de Réserve : lorsque j'étais à St Maixent, en temps qu'officier-instructeur, j'ai été au contact des jeunes et de leur trouble.

En ce qui concerne Jean, d'un côté il y a la volonté de servir ses frères, de l'autre il y a celle de servir l'honneur et la patrie. L'objection de conscience est scandaleuse dans la mesure où elle porte atteinte aux lois des sociétés. Mais personne ne peut « en son âme et conscience » ne jamais être en contradiction. J'étais en Algérie au moment du 13 mai 1958 : j'ai compris l'attitude qui a été prise par certains à cette occasion.

Il est certain que le problème de l'objection de conscience se pose différemment aujourd'hui qu'auparavant. Il est pour nous d'ordre parlementaire. Il n'y a pas de loi en France qui permette de donner à ce garçon satisfaction. La première proposition de loi a été déposée par un M.R.P. en 1946 et, depuis, toutes les initiatives parlementaires ont échoué.

Plusieurs ministres M.R.P. au sein du gouvernement, dont Robert Buron, ont insisté auprès du Président de la République et nous attendons toujours les résultats. Mais aussi, il est délicat de ne pas attendre la fin de cette guerre pour faire le statut concernant les objecteurs de conscience.

*Le Commissaire du Gouvernement* : De tout temps il y a eu des guerres qui auraient pu troubler la conscience des jeunes. Il ne s'agit pas ici de problèmes mais de complexes. En 39-40 on ne faisait pas tant d'histoires.

*M. Prévost* : Il est normal qu'ils hésitent à tuer. Il y a un mouvement des idées qui fait que le problème de la vie ne se pose pas de la même façon que jadis. Ce mouvement d'opinion est absolument contraire à ce qui existait auparavant. Aujourd'hui la vie humaine est considérée comme beaucoup plus précieuse. On discute sur la peine de mort : c'est un progrès.

*Le Président* : Je vous remercie. Est-ce tout Maître ?

*L'avocat* : Un témoignage écrit du Pasteur Jacques Brunel de Rouen, qui a vu Jean en cellule : « Jean est de ceux qui en face de chaque décision grave se posent la question de l'obéissance première. Comment en serait-il autrement pour les meilleurs de nos jeunes qui cherchent à mettre leur vie en accord avec ce qu'ils ont découvert de l'Évangile ? Certains ont pensé devoir servir tout de même dans l'armée et nous ne voulons juger ni les uns ni les autres.

Son témoignage joint aux nombreux autres protestants, catholiques ou même laïques, nous met mal à l'aise dans la mesure où il est un jugement porté sur les compromissions des chrétiens ... »

*Le Président* : La parole est à M. le Commissaire du Gouvernement.

*Le Commissaire du Gouvernement* : Il est loin le temps où l'on disait que le soldat mourrait en état de grâce sur le champ de bataille ! En refusant de porter l'uniforme de l'Armée Française, on attende au service militaire, qui est peut-être la seule institution égalitaire des français. Jean Pezet ne voit-il pas que la vie en société oblige les responsables à avoir des gestes de gendarmes pour pouvoir défendre les citoyens ; cela contre le mal individuel ou collectif ?

Croit-il qu'une multitude de non-violents serait efficace face à une invasion ivre de puissance, capable de manier des engins de guerre et de mort ? La décision de Jean est orgueilleuse et en tout cas peu sage.

Il y a un dogme : celui du péché originel ! La guerre est un mal ! Hélas ! C'est le mal qui

malmène le monde !

Que devient un non-violent après un lavage de cerveau ? Ne sera-t-il pas un loup dévorant comme ces adversaires ?

Est-ce agir en chrétien que de faire la grève de la faim ? Pourquoi désobéir à la loi qui oblige toute conscience chrétienne ? En quoi celle-ci ne serait-elle pas conforme au bien commun ? Pensez-vous que vous ne devriez pas vous accuser d'avoir fait le mal en pensant faire le bien, comme le dit saint Paul, puisque vous refusez de faire la charité ? Vous prétendez être volontaire pour donner des soins mais en vêtements civils ! Faut-il croire que votre refus est inspiré par l'idée que vous pourrez ainsi servir votre pays ? Comme vous êtes loin de la sagesse antique qui n'avait pas encore connu le Christ mais formulait le Serment d'Hippocrate...

Comme c'est beau la charité d'un infirmier qui soigne ses amis coupables ou non. Vous avez tenté d'agir en chrétien en écrivant dans votre lettre du 28 octobre : « Je me permets de proposer d'être dirigé directement sur l'Algérie, d'être joint à une unité opérationnelle comme infirmier, en me bornant à soigner mais en civil ». Pourquoi ce refus enfantin de l'habit ? Pourquoi avoir revêtu l'uniforme pendant quinze jours ?

Faites le sacrifice d'un uniforme kaki et de quelques boutons dorés. Soyez charitable ! L'armée serait prête à vous absoudre. Faites passer la miséricorde avant votre théologie évangélique. Votre héroïsme sera d'autant plus méritoire.

Pezet, si vous ne voulez pas faire cet effort, alors que l'Armée de la France est allée à la limite de la bienveillance, que pouvons-nous faire ? Vous participez à une menée antimilitariste et subversive dans ce cas. Vous avez rejeté votre religion. Alors ? Revêtez votre uniforme, ou votre christianisme est racorni et fait de scandale. Sinon allez ressasser vos petites raisons non morales ou immorales, mais amoraux, en prison.

Je demande pour vous deux ans de prison sans sursis si vous persistez dans votre choix.

*Le Président* : Maître, c'est à vous...

*L'Avocat* : Je serais très concis et rapide, messieurs, pour vous dire d'abord qu'il est singulier pour un avocat de plaider en faveur d'un homme dont le crime est... de ne pas vouloir tuer.

Le cas de Jean Pezet est complexe, émouvant, car la recherche qu'il a faite et la décision qu'il a prise ont été difficiles : étant catholique, il a voulu refuser l'habit militaire par fidélité au Christ, mais son geste a été contesté, mal compris par certains prêtres auxquels il exposait le trouble de sa conscience devant la guerre, en particulier celle d'Algérie.

Il n'est pas un illuminé et a mûrement réfléchi. Il a fait part de son point de vue à de nombreuses personnes. Mais lorsqu'il a pris sa décision il a refusé tout compromis : le petit saut que M. le Commissaire du Gouvernement lui demande, d'accepter l'habit kaki et les boutons dorés pour se mettre en règle, serait pour Jean Pezet choisir la facilité, l'inadmissible compromis.

Pour lui, la patrie c'est l'obéissance à un certain nombre de valeurs ; il n'est pas un lâche en sacrifiant sa liberté à ces valeurs. Il estime inimaginable de faire endosser au Christ un uniforme, de le voir un instant avec un fusil et une mitrailleuse entre les mains...

Nombreux sont les adultes qui le soutiennent, nombreux, très nombreux sont les jeunes qui se posent de tels problèmes, plus particulièrement depuis la guerre d'Algérie. Lui, offrant de faire un service civil plus dur qu'un service militaire dit « non » à la guerre, dit « non » à la violence.

Il a une position qu'il faut respecter. Elle est de liberté mais aussi d'obéissance.

Messieurs, faites droit à la conscience de Jean en lui rendant sa liberté !

Le Tribunal se retire pour délibérer... Seulement quelques minutes... Les soldats au fusil claquent à nouveau les talons.

« Au nom du peuple français », je suis condamné à dix huit mois d'emprisonnement.

Dans la salle, mon père ne peut s'empêcher de crier : « On les aura ! ». Je me passerai de cette intervention intempestive bien que compréhensible, mais ce qui m'importe n'est pas la défaite des uns ou des autres : seule l'avancée de la cause doit être gagnante. Or, ce n'est pas ainsi qu'on désarme le cœur de ceux qui pensent différemment.

Cher papa ! Quel cran ! Quel panache que cette belle chevelure blonde qui couvre tes soixante ans !

On me laisse quelques minutes pour converser avec mes amis et embrasser les parents et Christiane. Puis ces derniers sortent manifester devant le Tribunal avec l'Action Civique Non-Violente. Il vont déployer une banderole : « Pour un Service Civil », tandis que je me retrouve à nouveau menotté...

Enfin ! Terminé ! Je suis heureux, comme d'une mission accomplie. Et en même temps infiniment triste de l'irréversible sort : l'emprisonnement.

La cellule n'a pas écarté ses murs ni ôté ses barreaux...

Je me prends à fredonner l'un de mes poèmes : « Liberté, ô ma rose accrochée aux barbelés des prisons... »

.

« Pezet, parloir ! ».

Je descends quatre à quatre les marches de l'étage. Les gardiens déclenchent les portes successives... Plusieurs détenus attendent déjà dans le hall et se précipitent dès que la cage est ouverte.

Mes parents sont en place, de l'autre côté des grilles. Deux murs de barreaux à un mètre l'un de l'autre, du sol au plafond : un surveillant qui va et vient dans l'étroit couloir, ayant l'oreille à tout ce qui se dit. Douze prisonniers qui hurlent pour se faire comprendre d'une vingtaine de visiteurs qui montent encore plus haut les décibels... Des enfants qui crient, pleurent et pissent. Des femmes qui jurent à leurs compagnons qu'elles n'ont pas d'amants...

La maman silencieuse, qui mange de ses yeux mouillés son grand enfant. Quelle honte. Ma mère en ce lieu ! Je n'aurais pas dû lui permettre...

Quelle épreuve pour elle ! Pour moi aussi.

Le papa, très beau dans sa clarté de visage ouvert au bien et qui essaye de disperser le trouble ambiant : « Ton transistor marche toujours ? Buron m'a écrit : il était désolé, vraiment, de ne pouvoir venir à la barre. Mais, en tant que ministre, il lui était impossible de manquer à la solidarité gouvernementale en ces jours difficiles de l'Algérie. Il s'active pour le statut. On te laisse au greffe un colis avec des photos de Christiane. Elle n'a pu avoir le permis de visite... ».

La maman, gauche, qui dit : « Ce n'est pas simple d'entrer dans une prison.

- Mais si, très facile !

- Non, je veux dire pour parvenir jusqu'à toi.

- J'avais compris...

- Il est vrai qu'il est encore plus difficile pour ses pensionnaires d'en sortir. Déjà ? Tu entends ? Déjà ça sonne ? On t'embrasse. Dis, on t'embrasse... Ah, Christiane aussi. Elle t'embrasse. Garde courage. On t'aime tous ! Elle t'embrasse bien. On t'embrasse, ta sœur et tes frères... Tous... »...

Quelques mille kilomètres aller, autant au retour, un procès éprouvant et une demi-heure de parloir odieux où l'on arrive à s'entendre à peine cinq à dix minutes.

Et il est interdit de s'étreindre ! Une mère qui ne peut serrer son fils dans ses bras. Oui, on dira que celles qui les ont en Algérie...

Un fils qui ne peut embrasser sa mère !... C'est le règlement. Le même pour tous.

Je me remémore alors ce que m'a raconté Henri : lorsqu'il était en Centrale et que sa vieille maman de soixante dix ans venait le voir, il demandait à être introduit avant elle dans le box du parloir... Il s'asseyait alors derrière la cloison de planche, jambes écartées pour ne pas que la chaîne aux chevilles cliquette durant l'entretien. Elle ne voyait, la pauvre, que l'attache des poignets et a toujours ignoré celle des pieds...

Je me console en considérant qu'il y a des mères qui ont eu à subir bien plus que la mienne.

La pénombre du soir étend son voile gris sur le cachot, tandis qu'un oiseau chante dans mon cœur. J'ouvre la bouche et une mélodie, dont les syllabes me sont étrangères, s'élève comme une prière d'exultation et de louange...

Je suis plus loquace seul face à moi-même que je ne l'ai été devant le tribunal... C'est vrai, Seigneur, tu avais promis que Ton Esprit emplirait ma bouche... et je n'ai pratiquement rien dit...

\* \*

Le journal-parlé fait état de nouveaux méfaits en Algérie et de sévices infligés à des femmes musulmanes. L'écartèlement des Arabes entre notre patrie et celle qu'ils veulent se donner, aboutit à ce déchaînement meurtrier et aveugle des passions, des trahisons, des revanches, des morts en nombre, dans les deux camps.

Ce matin, en promenade avec Henri, je lui communique ces nouvelles qui déclenchent son emportement.

Il hurle contre la torture et la guerre, lève le poing vers le ciel. Le croyant demande des comptes à Dieu. Pourquoi ? Pourquoi le mal, la haine, la violence, s'il y a un Dieu bon ? Éternelle question et pierre d'achoppement que ce mystère d'iniquité.

« Tu t'indignes, lui dis-je, tu te révoltes de toutes les exactions et fleuves de larmes et de sang qui submergent le monde depuis son commencement... Et de Dieu qui se tait ! Tu veux, d'un coup, envoyer tout promener, l'humanité entière, ton idéal, ta foi... et ce Dieu que tu cherches avec une force égale à ta colère...

Mais vois-tu, le chrétien sait justement que c'est le ferment de l'Évangile qui fait monter progressivement la connaissance du droit et l'intelligence des choses divines.

Si tu désespères, si tu renonces, c'est le mal qui revient en force et la noblesse qui recule, en toi et autour de toi.

Si tu tiens bon, si tu puises la confiance dans la prière qui est dialogue avec Dieu, si tu crois que le Seigneur conduit l'humanité au dépassement de ses crimes et à l'accès à la sainteté, alors ton combat te réapparaît utile, indispensable : tu trouves ton identité d'enfant de Dieu.

- Mais face à des situations extrêmes n'y a-t-il pas des solutions extrêmes ? demande Henri.

Qu'aurait valu votre attitude contre Hitler ? Que deviendrait un pays dont l'intégrité ne serait plus préservée ?

- N'as-tu pas entendu dire que la croix est sagesse et folie ? Comprends-tu ce langage ?

- Oui, je l'enseigne aux autres. Mais en vérité il me scandalise.

- La croix doit se dresser également face à l'envahisseur : c'est l'autre joue à tendre.

- Alors oui, c'est vraiment folie. C'est crime !

- C'est folie. C'est crime apparent. C'est défaite. Défaite apparente de Jésus en croix.

- Mais nous ne sommes pas Jésus !

- Imiter Dieu, dit saint Paul.

- Jusqu'à la croix ?

- Jusque là...

- La croix : je peux en faire peut-être le choix pour moi... Mais pour celui qui n'en veut pas ? Et pour le petit, le sans-défense, l'enfant, la femme, le vieillard ?

- La croix pour toi. Autrui est un autre toi. Il a son libre arbitre.

- L'interné dans un asile psychiatrique ? Le grabataire ? Le mongolien ? Non ! Je ne vais pas laisser sans défense l'innocent !

- Tu le défends bien plus sûrement en n'excitant pas la violence de l'adversaire. C'est ça le désarmement par la non-violence de Jésus en croix, l'Innocent par excellence.

- Je ne veux pas de ces niaiseries coupables ! C'est du laisser-faire et de l'angélisme. Le Christ en est mort ! Faudrait-il laisser périr tous les innocents ?

- C'est le christianisme. Un Christ mort et ressuscité.

- Si le christianisme était la mort à soi-même, ça se saurait depuis des siècles ! Toutes les Églises ont fait le contraire jusqu'à maintenant : les chrétiens ont tué au lieu de se laisser tuer !

- Non, il y a eu tout au long de l'histoire un courant non-violent.

L'Évangile de paix progresse lentement. L'Église, en ses responsables, n'avance qu'au pas des croyants. Si elle allait trop vite, elle se fractionnerait... et ce serait pire. La conversion est l'affaire de tous, pasteurs comme fidèles...

Il faut aimer cette Église, puisqu'elle est nous-mêmes, c'est à dire icône du visage de chacun des chrétiens qui la constituent, icône du Christ.

L'aimer comme elle se présente, afin d'appeler sur elle les charbons ardents de la sanctification. Et entrer soi-même dans cette sainteté... On œuvre ainsi au bien commun de la paix beaucoup plus efficacement qu'en se faisant juge... A chacun d'aimer selon la mesure qui lui est donnée...

- Tu vas bientôt cautionner les attentismes, les compromissions, les bûchers, la bénédiction des canons et du napalm ! s'écrie Henri.

- Non, mais il faut au temps le temps. Tu vois, au procès, j'aurais aimé évoquer l'attitude de certains chrétiens du début de l'Église, selon ce texte du IIIe siècle qu'un correspondant vient de m'adresser. Il s'agit vraiment d'objection de conscience. Et le temps l'a porté jusqu'à nous. Aujourd'hui il devient compréhensible par un plus grand nombre.

Tiens, Henri, lis ce témoignage :

« En l'an 295, près de Carthage, le Proconsul Dion dit au conscrit Maximilien de Thébeste : Comment t'appelles-tu ?

*Maximilien* : Pourquoi veux-tu savoir mon nom ? Il ne m'est pas permis de servir, je suis chrétien.

*Le Proconsul* : Qu'on le mette sous la toise.

*Maximilien* : Je ne puis servir, je ne puis faire le mal, je suis chrétien.

*Le Proconsul* : Qu'on le marque.

*Maximilien* : Je ne veux pas, je ne puis servir.

*Le Proconsul* : Il faut servir ou mourir.

*Maximilien* : Je ne serai pas soldat. Tu peux me couper la tête. Je ne servirai pas dans les armées du monde. Je suis un soldat de Dieu.

*Le Proconsul* : Qui t'a mis ces idées dans la tête ?

*Maximilien* : Ma conscience et Celui qui m'a appelé.

*Le Proconsul, à Victor, le père du jeune homme* : Donne-lui un conseil.

*Victor* : Il a l'âge de savoir ce qu'il doit faire.

*Le Proconsul, à Maximilien* : Sois soldat et accepte la bulle de plomb, le signe de l'enrôlement.

*Maximilien* : Je n'ai que faire de votre signe. Je porte déjà le signe du Christ, mon Dieu.

*Le Proconsul* : Je vais t'envoyer tout de suite rejoindre ton Christ.

*Maximilien* : C'est tout ce que je désire. Ce sera ma gloire.

*Le Proconsul* : Qu'on le marque.

*Maximilien* : Je n'accepte pas le signe du monde. Si on me le met de force, je l'arrache car il ne

vaut rien. Je suis chrétien. Je ne puis porter au cou cette bulle de plomb, moi qui porte le signe du salut que j'ai reçu de mon Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu Vivant. Tu ne le connais pas : Il a souffert pour notre salut et Dieu l'a livré pour nos péchés. C'est Lui que nous servons, nous tous qui sommes chrétiens. C'est lui que nous suivons comme le guide de la vie et l'auteur du salut.

*Le Proconsul* : Sois soldat et accepte l'insigne, sinon tu mourras misérablement.

*Maximilien* : Je ne mourrai pas. Mon nom est déjà inscrit auprès de mon Dieu. Je ne puis être soldat.

*Le Proconsul* : Songe à ta jeunesse, et sois soldat, c'est beau pour un jeune homme.

*Maximilien* : Mon service est auprès de mon Dieu. Je ne puis servir le monde, je te l'ai déjà dit, je suis chrétien.

*Le Proconsul* : Dans la garde d'honneur il y a des chrétiens et ils servent.

*Maximilien* : C'est leur affaire. Moi je suis chrétien et je ne puis faire le mal.

*Le Proconsul* : Ceux qui servent, quel mal font-ils ?

*Maximilien* : Tu sais bien ce qu'ils font.

*Le Proconsul* : Sois soldat. Si tu méprises le service militaire tu mourras.

*Maximilien* : Moi je ne mourrai pas et si je quitte ce monde, mon âme vit avec le Christ, mon Seigneur.

*Le Proconsul* : Qu'on efface son nom. Attendu que par esprit d'indiscipline, tu as refusé de servir aux armées, tu seras frappé de la menace légale, cela servira d'exemple...

*Maximilien* : Grâce à Dieu ».

« Maximilien lut sur la tablette : "Maximilien, par indiscipline refuse le serment militaire. Il est donc condamné à périr par l'épée".

Il avait vingt et un ans, trois mois et dix huit jours.

Sur le chemin du supplice, Maximilien dit : "Frères bien aimés, avec toute la force de vos désirs, hâtez-vous afin de voir le Seigneur et de mériter, vous aussi, la couronne".

Puis, le visage radieux, il dit à son père : "Donne à mon bourreau mon costume neuf, celui que tu m'avais fait faire pour mon service militaire. La récompense sera cent fois plus belle quand je t'accueillerai au ciel. Alors nous chanterons ensemble les gloires du Seigneur".

Bientôt il consuma son martyre ».

Le martyre, les flammes, les ongles et la langue et les yeux arrachés par la gestapo ! Il n'y a pas de justification à la torture !

- Il n'y en a pas. C'est ce que nous apprend le Christ qui rompt, au Golgotha, le cercle de la haine, de la vengeance.

- C'est Jésus !

- C'est Jésus. C'est la croix qu'Il accepte. Que celui qui veut être mon disciple, prenne sa croix et me suive.

- Mais c'est très dur d'être chrétien !

- Si l'on veut vraiment l'être, sur les pas du Maître, c'est parfois très dur. C'est la vie par la mort, la mort à toutes nos lâchetés, y compris celle de la peur de mourir... et en cela, pour ma part, j'ai bien du chemin à faire... mais il y a la prière...

- Je refuse cette fuite !

- Elle est notre arme. L'aumônier le dit à juste raison. La prière est une arme non seulement défensive mais offensive. Le chrétien ne reste pas les bras croisés, complice du mal. Non, il prie. Il mène l'assaut par la prière...

- Il ne suffit pas de prier !

- Que font les objecteurs en prison ? Ils sont engagés et cet engagement vient de la prière, au moins pour ceux qui se réclament de la foi. Prier c'est drôlement s'engager... puisque ça peut

mener à la taule... Prier, c'est s'exposer à devoir réaliser, si on est sincère et honnête vis à vis de soi-même et envers Dieu, tout ce qu'Il déposera en notre cœur...

Sinon, ne prions surtout pas !

Le combat par la prière s'attaque à toutes les forces du Mauvais qui sont en nous et en l'adversaire, mais ce n'est pas contre la chair et le sang que nous devons lutter, dit Jésus. C'est à dire que nous n'avons pas à attenter à l'intégrité physique de l'homme. Ce combat est seulement spirituel avec les seules armes spirituelles. Lorsque les églises s'empliront de priants, le mal reculera. Même le mal de la guerre. Le difficile c'est de tenir dans la prière, d'être constant. Ce n'est que lorsque tu désires Dieu plus que tout que la prière devient respiration indispensable, naturelle. Tu la recherches alors pareillement à un plat savoureux.

- On peut en avoir une indigestion ! Tu ne sais parler que de ça ! Pour moi cela serait une contrainte, surtout le fait de débiter toujours les mêmes choses, comme avec ton chapelet...

- La prière est multiforme : l'intercession continue des chercheurs de Dieu compose le dépôt de l'Église, transmis et enrichi de siècle en siècle...

Chacun prie selon ce qu'il est en lui-même.

Tous les amoureux ont en commun... l'amour, mais chaque couple exprime son affection de façon unique, avec des mots et des gestes qui se ressemblent sur la planète entière et pourtant n'appartiennent qu'à eux, qu'au secret de leur intimité, de leur tendresse.

Alors prie comme tu le sens. Moi je prie sur le monde, sur les événements du monde. A la manière de ce théologien qui ouvre sa journée avec la Bible dans une main et le journal dans l'autre. Ce que nous venons d'échanger sur la torture n'est pas qu'une discussion philosophique et morale : en ce moment des personnes sont torturées en Algérie et, se pencher sur elles avec la compassion évangélique, c'est prier. Refuser de participer à cette torture, c'est mettre notre prière en action.

Oui, il y a mille façons de prier. Ne te force pas. Laisse Dieu déposer en toi les intentions mêmes qu'Il veut que tu pries pour développer en ton intelligence et ton cœur les valeurs de son Royaume. Veux-tu que nous prions ?

- Non ! Aujourd'hui je veux rester un homme révolté. C'est ma seule dignité.

- Et demain ? La révolte est bonne à condition que nous ne nous y complaisions pas et qu'elle ne conduise point au suicide. La révolte doit s'ouvrir sur l'offrande et cela se réalise si nous sommes foncièrement avides d'amour...

L'offrande prend place en nous insensiblement, non pas par l'indolence mais au contraire à la proportion de notre capacité à l'indignation.

L'homme qui ne connaît pas la révolte n'entrera jamais dans l'offrande profonde, puisqu'il n'a rien à offrir des souffrances du monde.

C'est à force de frapper avec violence à la porte de Dieu qu'Il se laisse découvrir dans son Amour. Le signe qui nous montre à chacun que nous entrons de la révolte dans l'offrande, c'est celui où nous nous surprenons à dire avec saint Jean : « Dieu est Amour ! ».

Dieu est Amour ! Cette conviction s'installe pour de bon en notre être et il semble bien qu'aucun événement du monde ne pourra la chasser durablement.

Ainsi, notre révolte se revêt de la douce violence des sentiments du Christ. Le poing qui naguère se levait pour blasphémer s'abaisse, et les yeux ne s'emplissent plus des larmes de la colère : les mains s'ouvrent pour l'offrande et le cœur pleure en silence dans la prière d'intercession. C'est de cette prière dont je te parle, Henri. Veux-tu que je la laisse monter pour nous deux vers le Seigneur ?

- Tu parles de Dieu avec une telle certitude...

- Seigneur, couvre-nous de ta sagesse, puissamment, par ton SaintEsprit. Révèle-nous ton amour !

Ôte nos peurs : elles sont des sandales trop lourdes à nos pieds pour avancer vers toi...  
Et que ta volonté soit pour nous fête éternelle ! Alléluia !

\* \*

En parcourant quelques livres qu'on m'a envoyés sur la non-violence et ses modes d'action : marches, sit-in, boycott, grèves, objection de conscience, etc... j'entrevois les éventuelles contre-façons.

Saisir d'emblée le négatif me permet de mieux dégager tout ce qui fait la beauté de la véritable non-violence.

Les techniques de non-coopération et de désobéissance civile peuvent n'être en effet que tactique déplorable si l'éthique n'est pas jalousement préservée : respect de l'adversaire, recherche de la vérité, don de soi, etc...

La non-violence est une bombe redoutable qui peut détruire ses propres partisans si les hommes qui la conduisent ne sont pas de haute moralité.

En paraphrasant Rabelais, on pourrait dire qu' « objection sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

La pratique non-violente, dans les marches et diverses actions de la paix, a pour force première d'exposer les militants dans leur corps, sans attenter à la vie d'autrui.

Il importe que nulle revendication ne soit entreprise sans une sérieuse réflexion sur les causes du conflit.

Sachant que la non-violence n'est pas à l'abri d'imposer des violences injustes sur les consciences, on doit toujours être prêt à se remettre en cause personnellement et collectivement, en reconnaissant ses torts éventuels et en réparant si nécessaire.

Les illustres exemples de libération de l'Inde et des Noirs d'Amérique ne font que souligner dramatiquement le retard de l'Occident chrétien à prendre en compte la sagesse évangélique énoncée depuis deux millénaires.

C'est dans la contemplation de Jésus, doux et humble de cœur, comme Il se désigne Lui-même, qu'on se couvre de la force de la non-violence. Il faut l'expliquer sans relâche...

Les chrétiens s'engageront plus facilement sur ces chemins nouveaux s'ils réalisent que la non-violence est l'amour du cœur de Jésus.

Dans l'Église actuelle, beaucoup s'accordent mal de ces formules qualifiées de désuètes et mièvres : que l'on veuille bien cependant considérer que ce cœur à cœur mène à la croix.

Il ne semble pas qu'il y ait meilleure démarche première que la prière pour entrer dans l'esprit même de la non-violence chrétienne.

Certains penseurs chrétiens disent que cette non-violence est sentimentale et y préfèrent celle tactique et politique sur laquelle ils plaquent la théologie révolutionnaire de Jésus : ils inversent ainsi le bon sens qui consiste à partir de la source de tout amour et de toute paix pour originer l'action.

La Communauté gandhienne de l'Arche, d'où s'exprime, en ces années 60, l'Action Civique Non-Violente qui soutient en France les objecteurs dans leurs prisons et procès, vit en outre une non-violence œcuménique de réconciliation des religions, car chacun peut trouver le Tout-Autre dans le regard intérieur. Nul homme n'est exclu de l'appel.

Un jour, l'on demandait à la stigmatisée contemporaine Marthe Robin : « Connaissez-vous Gandhi ? - Oh oui, répondit-elle, je connais Gandhi : c'est un second Jésus »...

Ce n'est pas à l'égard de la guerre seulement que doit opérer la non-violence, évidemment, mais



dans toutes nos guerres quotidiennes avec nous-mêmes et le prochain, selon le service de la vérité.

Le regard sur le champ du voisin, sur sa femme, sur sa chance, sur son pouvoir, a fait chuter bien des hommes de la Bible et nous aussi.

La non-violence est l'anti-pouvoir sur autrui.

Et, la nommant « service », que ce soit dans l'ordre du « serviteur inutile ». Sinon, revendiquant un dû, telle la réussite obligatoire de toute action civique, elle perd sa caractéristique de dépouillement et d'humilité.

Dans la non-violence, le succès n'est pas plus assuré immanquablement que le risque de n'être pas tué.

Ce combat a ses défaites et son tribut, comme la lutte armée.

Toute nation ayant besoin de convertir sa mentalité et ses mœurs, c'est dans chacune que l'éducation à la non-violence devrait être développée, même si les politiques et les militaires arguent de démobilisation, voire de trahison.

Cela met au premier plan le rôle de l'Église universelle dans cette construction. Faut-il encore qu'elle y croie assez et pratique ce regard de miséricorde dont elle a vocation sur toute la famille humaine, pour annoncer hardiment la non-violence de Jésus.

On dit parfois que Jésus n'est pas non-violent mais qu'Il conduit à des attitudes de non-violence : c'est une vue réductrice qui rassure ceux qui ont peur que les non-violents récupèrent le Christ pour leur cause mais ça ne change rien à la réalité.

La qualité de vie et de mort de Notre Seigneur signe l'absolu de son comportement non-violent.

Peut-on prier en vérité, une arme à la main ? Les mains ne doivent-elles pas s'ouvrir pour l'offrande et lâcher l'engin de mort ?

Difficulté certes, en ce temps de mutation de la violence à la non-violence, pour accomplir simultanément le devoir envers l'État et le devoir de la foi.

Mais du moins peut-on limiter les dégâts : tu n'es certainement pas obligé de participer directement au commerce des marchands de canon ni à la préparation de l'apocalypse nucléaire.

Il ne s'agit donc pas de ne point se défendre, mais de le faire avec l'armure de Dieu et les armes de la non-violence, selon le si beau texte de Paul aux Corinthiens : « La vérité pour ceinture, la justice pour cuirasse, le bouclier de la foi, le casque du salut, le glaive de l'Esprit et, comme chaussures, le zèle enflammé pour annoncer l'Évangile de Paix ».

Ne serait-ce donc pas à l'Église d'animer des séminaires de la non-violence ? Tout est possible à Dieu lorsque ses enfants se laissent saisir par Lui.

Alors surgit chez chacun de nous la question essentielle, comme au jour de la Pentecôte où tout le peuple voulait bénéficier des merveilles de Dieu : « Que nous faut-il faire ? ». C'est l'apôtre Pierre qui répond : « Convertissez-vous et vous recevrez le don du Saint-Esprit ! ».

Laissons-nous renouveler dans l'intelligence du Cœur de Dieu.

Conversion et non-violence jusqu'au bout ? Voilà qu'après avoir consigné ces belles envolées de foi, le doute venait m'assaillir à nouveau. Je croyais avoir écarté les embûches mais retombais dessus.

O homme irrésolu, qui ne sait point prendre parti et t'y tenir ! Girouette devenue folle au vent de toutes les vérités...

Durant des siècles, les prêtres furent dispensés de verser le sang. Ce n'est que lors des deux dernières guerres mondiales qu'ils se retrouveront enrôlés sous les drapeaux.

En cette pâte humaine, au coude à coude avec leurs frères soldats, voilà bien assurément leur place si l'on considère la solidarité dans la souffrance et l'égalité dans le sacrifice.

Mais où situer alors le « Tu ne tueras point », pour eux comme pour tout chrétien ?

J'étais déchiré entre mon refus de tuer et le partage de l'ordinaire condition humaine.

Quel paradoxe d'ainsi se marginaliser quand l'élan vital est celui de la communion.

Dieu veut, certes, répandre son Esprit de paix et d'amour en abondance sur toute l'humanité, mais peut-être opère-t-Il en effet par des vocations et voies diversifiées ?

C'est ici que l'objecteur, entier dans son analyse, ferait violence à ses frères et au plan divin lui-même, en ne respectant pas la différence et le temps ?

L'objection de conscience devait-elle avoir un visage moins excessif, considérant ce que l'Esprit dit à l'Église aujourd'hui, dans la patience des lentes avancées et sans que l'objecteur renonce pour autant à un humble témoignage ?

Je ne pouvais plus trancher à l'égard des autres mais pour moi demeurait l'impossibilité personnelle de tuer : Non possumus !

J'acceptais, me semblait-il, d'être éventuellement fusillé à cause de mon refus d'obéissance mais ne pouvais appuyer sur une gâchette pour supprimer autrui. Même pour protéger mes proches, mes amours...

Dans ce scandale qui donc pouvait me soutenir ?

Je m'enfermais dans les murs de la solitude. Je me sentais à nouveau isolé, abandonné à mes radotages iréniques.

Surtout je souffrais de ne pouvoir faire front palpablement au mal et à la violence qui sévissent sur la terre...

Notes du 22 avril 61.

Je n'ai pas vu passer les heures aujourd'hui : courrier reçu ce matin, en relation avec la sentence d'avant hier, et, cet après-midi, consultation du dossier que l'avocat vient de me faire parvenir...

La lettre fidèle de Gilbert Cesbron me réjouit à chaque fois ; écriture précieuse, appliquée comme l'enluminure d'un parchemin : Mon ami, le verdict m'a navré. Qu'étais-je allé espérer ? Je vous envoie un livre excellent du R. P. Pierre Lorson, jésuite, "Un chrétien peut-il être objecteur de conscience ?" Il vous affermira. Savez-vous qu'Albert Camus s'est entretenu récemment avec le Général de Gaulle en faveur des objecteurs ?...

Une autre missive à la très belle calligraphie de l'Arche : un certain Claude Voron, astronome de son métier, me dit qu'à travers l'Action Civique Non-violente il a suivi mon procès et décide de redescendre les pieds sur terre en objectant également. Il me parle aussi d'un agnostique, Jean Lagrave, qui pense pareillement refuser l'habit. Bienvenus, nouveaux compagnons de lutte !

Une carte de l'Évêque de mon diocèse, Mgr Claude Dupuy, qui m'apporte régulièrement un

soutien apprécié. Aujourd'hui, il m'écrit notamment : Il est assez regrettable que depuis cent ans ce soient les nations dites chrétiennes qui aient entraîné, au moins à deux reprises, le monde entier dans la guerre. Quel pauvre témoignage pour les pays qui en ont souffert !

Les documents qui abondent au dossier du procès m'apprennent combien mes parents ont dépassé leur réaction première où ils craignaient pour mes idées non-conformistes, ma détention et mon avenir.

Par le « oui » sans retour de leur fils, ils ont fait une quasi volte-face.

En quelques mois, depuis mon départ de la maison, ils ont œuvré dans tous les sens pour alerter, informer, susciter un courant d'idées propice à l'objection de conscience et au statut avec service civil.

C'est alors l'échange de correspondance avec des ministres et parlementaires de la mouvance centriste à laquelle ils appartiennent, comme moi, et avant moi !

Mon père, grand admirateur d'Albert de Mun, de Marc Sangnier et Francisque Gay, a été secrétaire de la section locale du Parti Démocrate Populaire, de 1924 à 1939, tout en présidant l'A.C.J.F. nouvellement créée à Castres.

Ce sont encore les circulaires à tous les chefs de groupes des Assemblées.

Les télégrammes au Président de la République et aux Ministres des Armées et de la Justice.

La pétition signée de six cents habitants de la ville, toutes tendances philosophiques, religieuses, politiques et syndicales rassemblées.

L'interpellation de l'Église en ses responsables locaux et nationaux. Mais également le jeûne à Rome de ma mère Rose, avec soixante autres mères d'objecteurs venues de quinze pays différents : leur visite au Pape Jean XXIII pour lui demander de se prononcer sur l'objection.

Le dossier montre aussi le labeur de l'Action Civique Non-Violente installée pour la circonstance à Paris plus pratique que Bollène : Jo Pyronnet, Marie Faugeron, Michel Lefevre, Simone Pacot, Claude Michel, et, à Toulouse, Marie Laffranque, Georges Siguier...avec tant d'autres !

Enfin, encadrée au crayon rouge au bas d'une feuille, la mention de trois députés chrétiens sociaux qui ont tant fait pour le statut, dès après 39-45 : le protestant André Philip, l'Abbé Pierre, l'Abbé Gau...

Abandonné, Jean, dans sa prison ? Je le croyais. Mais c'est dehors que l'on bouge et depuis longtemps, alors que je me prélassais à l'ombre. Certes, c'est sur l'emprisonnement des objecteurs que tout se construit, mais l'œuvre extérieure est considérable !

Quelle tâche immense conduite par mes parents et un si grand nombre d'amis et sympathisants. Et je l'ignorais ! Quelle ingratitude. Merci père, mère, et vous tous

\*

Au passage du chariot, le détenu qui sert le repas du soir me demande ce que je pense de l'actualité. Laquelle ? - Écoute la radio !

Je promène l'aiguille sur le cadran du transistor. A dix heures les infos :le coup d'Etat à Alger des généraux Challe, Salan, Jouhaud, Zeller, se heurte à la résistance du contingent et à l'inertie d'un grand nombre d'officiers...

Buron, arrêté avec Morin au Palais d'Été par les parachutistes de la Légion, vient d'être relâché et il rejoint Paris...

Le Général de Pouilly s'est replié d'Oran sur Tlemcen pour échapper à l'encerclement des bérets verts...

Le Président de Gaulle comptabilise les troupes et les cadres loyalistes... Les tanks de la gendarmerie assurent la sécurité dans le centre de la capitale... La Flotte de l'Amiral Cabanier a quitté Toulon et croise en haute-mer...

Quelles nouvelles !

Et, à ma grande honte, je ne savais rien, tout occupé à mes affaires de paperasse !

Toute la nuit je garde l'oreille collée au poste...

Dimanche matin, 23 avril :

Kennedy offre son aide au Général...

L'O.T.A.N. agira pour que de Gaulle ne soit pas renversé. Ce dernier serait prêt à utiliser la force pour liquider l'insurrection...

Dimanche 20 heures :

Le Président de la République prend la parole, pathétique : « Un pouvoir insurrectionnel s'est établi en Algérie par un pronunciamiento militaire... Ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux partisans, ambitieux et fanatiques. Ce groupe et ce quarteron possèdent un savoir-faire expéditif et limité. Mais ils ne voient et ne comprennent la nation et le monde que déformés à travers leur frénésie. Leur entreprise conduit tout droit à un désastre national...

Voici l'État bafoué, la nation défiée, notre puissance ébranlée, notre prestige international abaissé, notre place et notre rôle en Afrique compromis. Et par qui ? Hélas ! Hélas! Hélas! Par des hommes dont c'était le devoir, l'honneur, la raison d'être, de servir et d'obéir... Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire. J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, d'exécuter aucun de leurs ordres... Françaises, Français ! Aidez-moi ».

Dimanche 23 heures :

Le Premier Ministre Michel Debré annonce aux français que des paras putschistes s'appêtent à mener une opération de surprise et de force en métropole, plus particulièrement sur la région parisienne. Il demande aux citoyens de s'opposer à leur entreprise !

N'est-ce point un canular ?

Non, l'homme de Matignon a la voix empreinte de gravité et d'émotion.

Est-ce possible que des français viennent lutter contre d'autres français ? Une guerre civile ?

Subitement mon sang ne fait qu'un tour. Je ne permettrai pas cela ! Je dois sortir d'ici !

Voilà que je vis instinctivement ce devoir de défense, sur lequel j'ai arguté jusqu'à maintenant.

Prendrais-je une arme ? S'il le faut ! Il y a des circonstances où l'on ne peut laisser faire !

Je ne puis rester ainsi inutile spectateur. La tempête cogne en ma tête et la cellule est emplie de mes débordements. Toute la prison devrait savoir mon drame intérieur, quoi !

Je subis probablement la décharge d'une violence longtemps disciplinée. J'aspire à me libérer en

acceptant la possibilité de l'épreuve initiatique, comme tout un chacun. Pour avoir droit de cité, de citoyenneté.

Faire mon devoir enfin !

J'écris, dans un mouvement incoercible :

« Monsieur le Ministre des Armées, je viens de prendre la décision de renoncer à l'objection de conscience et vous prie de me réintégrer, pour que je puisse défendre la nation face aux menaces de l'O.A.S.»

Il est maintenant plus de minuit mais je ne trouverai pas de repos avant le jour. Trop de sentiments se heurtent en moi...

A l'ouverture des portes je me glisse jusqu'à la cellule de Pierre et lui fais lire ma lettre... Il n'approuve nullement : « Ressaisis-toi Jean. Tu ne crois pas qu'on attend après nous pour arrêter les paras ? Tu abandonnerais ainsi l'objection et tes camarades ? ».

Le papier replié dans la poche, je retourne à mes quatre murs... Je me sens moins assuré... Pour un coup de sang, vais-je en effet renier le combat non-violent ?

Uniforme ou pas, je n'ai point en ce moment de réponse vraiment satisfaisante... Je suis incapable de faire la paix et de faire la guerre. Je ne peux pas tuer, dans un monde où parfois le devoir est de tuer...

Mais n'ai-je pas assez donné à la cause, par ces longs mois d'incarcération ?

Un vent de liberté enfle mon cœur. Etre dehors ! Respirer, avaler tout le ciel ! Courir sans plus aucun mur gris pour buter. Voir la campagne et la ville, les voitures et les gens ! Cabrioler sur la pelouse, prendre les fleurs à plein visage, avec Christiane ! Je peux ainsi tout de même me donner... autrement, ailleurs...

La journée s'étire, les esprits se calment, mon excitation s'effiloche.

Le putsch a tourné court !

Les escadrilles ont refusé de transporter les insurgés...

J'apprends que dans cette nuit chaotique, le Ministre de la Justice, Edmond Michelet, a ordonné que soient libérés les détenus algériens et les objecteurs, si les putschistes débarquaient, afin d'éviter un éventuel massacre...

Cette humaine disposition correspond bien au Résistant de Dachau qui inaugura son ministère de Garde des Sceaux, début 59, en assurant qu'il serait toujours du côté des captifs...

Puisque tout rentre heureusement dans l'ordre, il m'apparaît que je vais assurément terminer ma peine derrière ces ignobles barreaux !

Le Surveillant-Chef me convoque au greffe : on a besoin d'un aide-soignant pour la Maison de Correction de Versailles. Etes-vous volontaire ? Je vous indique qu'en plus des français il s'agit de s'occuper de membres du F.L.N. Vous n'y faites aucune opposition à ce que je comprends ?

- Ce sont tous des hommes et des prisonniers. J'accepte.

- Je dois vous signaler également que vous devez succéder à un détenu qui a été roué de coups par les arabes et a dû être hospitalisé dans un état grave...

- Pour quel motif ?

- Je ne sais pas...
- Ils ont probablement des raisons.
- Je n'ai pas à en discuter avec vous. Je reçois votre accord. Vous partirez demain matin et transiterez par Fresnes.

Prison de Fresnes. 4 Juin 61.

Après le voyage humiliant, du répit, enfin.

Ici je ne sollicite pas de travail puisque je ne suis que de passage. Je profite de ce temps pour compléter mes notes. A Versailles je n'aurai certainement point le loisir de m'y consacrer aussi assidûment. Et le départ ne saurait tarder.

Ainsi, malgré les multiples demandes accompagnées de jeûnes pour obtenir un Service Civil en Algérie, je n'ai pu aller soigner sur la terre d'Afrique.

Des hommes blessés de cœur et de corps m'attendent tout près.

Je vais à eux les mains ouvertes.

Mon arme de paix sera celle que m'ont confié les aînés et l'aumônier militaire de Metz : le chapelet.

\*\*\*\*\*

Documents :

185

*page*

:Photo Journal : « Débats importants au tribunal militaire... ».

Lettre de Mgr Émile Guerry, secrétaire de l'Assemblée des évêques de France.

Le vote du statut des objecteurs par le parlement français.

L'osservatore Romano et le Shéma XIII de Vatican II sur la paix et l'objection de conscience.

« Quelqu'un pourra dire que le choix de la non-violence n'est rien d'autre en définitive qu'une acceptation passive de situations injustes. Il pourra soutenir qu'il est vil de ne pas recourir à la violence contre les injustices ou pour défendre les opprimés. Or, la non-violence n'a rien de passif (...), n'a rien à voir avec l'indifférence. (...) Elle est un choix d'amour courageux ».

Jean-Paul II : Lesotho 15-09-88

« La prière est la seule arme de l'Eglise pour faire la Paix ».

Cardinal Etchegaray :23-01-94.

*Livre épuisé en librairie.*